



Prestations particulières d'encouragement et de protection dans le canton de Berne

Rapport sur les données de 2022

Modifié le	12 juillet 2023
Version	1.0
Statut	Prêt
Classification	Non classifié
Auteur	Office des mineurs

Table des matières

Table des abréviations	3
Synthèse	4
1. Contexte et base de données	6
2. Évolution démographique des enfants et des jeunes dans le canton de Berne	6
3. Prestations de type ambulatoire	8
3.1 Fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires	8
3.2 Recours aux prestations : enfants bernoises et bernois	8
3.3 Recours aux prestations : enfants bernoises, bernois et venant d'autres cantons.....	10
4. Prestations de type résidentiel	11
4.1 Institutions résidentielles dans le canton de Berne	11
4.2 Placements dans des institutions résidentielles : enfants bernoises et bernois	13
4.3 Placements dans des institutions résidentielles : établissements situés dans le canton de Berne	15
4.4 Placements en famille d'accueil dans le canton de Berne	20
5. Annexe	24
5.1 Bases légales	24
5.2 Table des illustrations	24

Table des abréviations

ADV	Accompagnement dans le cadre de l'exercice du droit de visite
APEA	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte
BM	Région de Berne – Mittelland
BSJB	Région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois
EHA	Région de l'Emmental et de la Haute-Argovie
ESP	Encadrement familial socio-pédagogique
LPEP	Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants
M. ouvert	Placement en milieu ouvert
MpMin	Ministère public des mineurs
OPEP	Ordonnance sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants
P.	Placement
PEDV	Passation de l'enfant dans le cadre du droit de visite
PPP-PIC	Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement chez des parents nourriciers en cas d'intervention de crise
PPP-PLD	Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement de longue durée chez des parents nourriciers
PPP-ILD	Intervention visant à placer une ou un enfant chez des parents nourriciers
PPP-PS	Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement durant la semaine chez des parents nourriciers
SIF	Suivi intensif dans la famille
SPR	Suivi post-résidentiel
SSP	Structure de jour socio-pédagogique
TO	Région de Thounne et de l'Oberland

Synthèse

En 2022, les prestations particulières d'encouragement et de protection ont concerné, en tout, 4705 enfants dans le canton de Berne. Parmi ces enfants, 682 ont bénéficié de prestations de type à la fois ambulatoire et résidentiel au cours de l'année. La ventilation par sexe montre que les bénéficiaires étaient de sexe masculin à 54,9 %, de sexe féminin à 44,7 % et s'identifiaient comme non binaires à 0,3 %¹.

Prestations de type ambulatoire

En 2022, les enfants ayant recouru à des prestations de type ambulatoire étaient au nombre de 2708. Au total, 3047 prestations particulières d'encouragement et de protection de ce type ont été fournies durant l'année. La différence entre le nombre d'enfants et celui des prestations traduit le fait que plusieurs prestations étaient destinées à la même personne. La plupart du temps, les prestations de type ambulatoire profitaient à des enfants venant du canton de Berne (2572), contre 136 enfants provenant d'autres cantons.

Une majorité de prestations ambulatoires ont été organisées sur indication d'un service social (72,2 %). Les autres ont été décidées par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) (26,5 %) ou par le Ministère public des mineurs (1,2 %)².

Prestations de type résidentiel

Dans le canton de Berne, le nombre d'enfants placés et placées était de 2677 en 2022. Les institutions résidentielles ont hébergé 2020 enfants ; les familles d'accueil du canton de Berne ont pris en charge, pour leur part, 797 enfants. Au cours de l'année, 140 enfants ont fait l'expérience des deux formes de placement. La proportion des enfants venant d'autres cantons était de 22,5 %. Le nombre de ces enfants a augmenté en 2022, après être resté relativement stable les années antérieures. Concernant les enfants ayant un domicile bernois, on compte plus de placements se déroulant à l'intérieur des frontières cantonales qu'en 2021 (2075 enfants). Les placements extracantonaux enregistrent un recul et ne concernent plus que 122 enfants. Placements dans le canton et hors des frontières cantonales confondus, une augmentation du nombre d'enfants (2197)³ est observée par rapport à 2021. L'évolution s'explique entre autres par la prise en compte dans la statistique des personnes devenues majeures (voir le chap. 1).

En 2022, 3061 placements résidentiels⁴ ont eu lieu. Le nombre de placements et le nombre d'enfants ne coïncident pas, car quelques enfants ont pu bénéficier de plusieurs placements la même année, dans différentes institutions par exemple ou encore dans des familles d'accueil. Les placements résidentiels sont en hausse par rapport aux années précédentes, aussi bien dans les institutions que dans les familles d'accueil. Il convient toutefois de noter qu'une partie de la hausse constatée pour les institutions résidentielles résulte de la nouvelle population statistique.

Les placements au sein d'une institution située dans le canton de Berne ont été effectués dans 61,2 % des cas en accord avec les titulaires de l'autorité parentale, sur indication des services sociaux ou de l'inspection scolaire. Ceux qui ont été ordonnés par l'APEA ou par le Ministère public des mineurs se portent respectivement à 37,4 % et à 1,4 %. Le placement en famille d'accueil s'est fait avec l'accord des personnes concernées et avec le soutien d'un service social dans 58,9 % des cas ; il est lié à une décision de l'APEA à raison de 37,4 % et du Ministère public des mineurs à raison de 3,2 %⁵. Sur tous

¹ L'indication du sexe manque pour 0,1 % des enfants.

² Le motif n'est pas précisé dans 0,1 % des prestations.

³ Le nombre d'enfants ayant un domicile bernois et dont le placement a été organisé hors du canton ne concerne que les institutions CIIS. Le nombre de placements en famille d'accueil hors du canton n'est pas connu.

⁴ Un changement du motif de la prestation ou de la prestation elle-même, lorsque l'enfant reste sur le même site, n'est pas décompté comme un nouveau placement. Compte tenu de tels changements, les placements en institution seraient au nombre de 2287 en 2022 et les placements en famille d'accueil, de 854.

⁵ Le motif n'est pas précisé dans 0,5 % des placements.

les placements, 37,5 % se sont déroulés chez un membre de la famille de l'enfant et 60,9 % hors de la parenté⁶.

⁶ L'existence d'un lien de parenté avec la famille d'accueil n'est pas connue dans 1,6 % des cas.

1. Contexte et base de données

Depuis 2015, le canton de Berne collecte des données sur les débuts et les fins de prestations résidentielles fournies par des parents nourriciers ou des institutions pour des personnes mineures. L'année 2022 marque le début du recensement de toutes les prestations particulières d'encouragement et de protection de type ambulatoire. Le relevé a réuni les données de 89 prestataires d'offres ambulatoires ayant conclu un contrat général de prestations avec le canton de Berne⁷. Pour l'année sous rapport, les données de l'ensemble des fournisseuses et fournisseurs de prestations de type résidentiel du canton de Berne ont été mises à disposition. Le rapport a ainsi été établi sur la base des indications données par 84 organismes responsables actifs dans le domaine résidentiel sur 131 sites différents et ayant conclu un contrat de prestations avec le canton de Berne. S'agissant des placements dans les familles d'accueil, les données ont été recueillies auprès des douze APEA.

Le rapport annuel sur les données se limite à fournir des chiffres clés et une description des évolutions statistiques. Il porte sur toutes les prestations, celles décidées sur indication des services sociaux ou de l'inspection scolaire en accord avec les parents comme celles ordonnées par une APEA ou l'autorité pénale des mineures et mineurs. Les séjours « relais » qui n'étaient pas réguliers et qui duraient moins d'une nuit par semaine n'ont pas été pris en compte. Étant donné que les évaluations servent de base à la planification et au développement de l'offre, le deuxième chapitre du rapport se réfère succinctement aux caractéristiques sociodémographiques du canton de Berne.

Le présent rapport est le huitième à concerner la mise en place de prestations pour les enfants et les jeunes et montre les évolutions qu'il y a eu de 2016 à 2022. Par le passé, les données reflétaient uniquement la situation des mineures et mineurs⁸ ; en 2022, elles concernent également les jeunes adultes ayant atteint leur majorité après le 1^{er} janvier 2022 (qui ont donc droit à des prestations particulières d'encouragement et de protection). L'édition 2022 du rapport prend une toute autre forme que celle des années antérieures afin de répondre aux changements induits par l'introduction au 1^{er} janvier 2022 de la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP) et par les nouvelles catégories de prestations. Toutes les données ne peuvent donc plus être comparés à celles des années précédentes.

Le traitement des données est régi par différentes bases légales (voir l'annexe 5.1). Les bases légales ainsi que les mandats du Conseil-exécutif du 12 août 2015 (ACE 931/2015) et du 4 juillet 2018 (ACE 769/2018) obligent l'Office des mineurs à procéder au relevé des données dans le cadre des prestations particulières d'encouragement et de protection. La banque de données en ligne et le traitement de données personnelles particulièrement dignes de protection sont contrôlés par le Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données.

2. Évolution démographique des enfants et des jeunes dans le canton de Berne

Les prestations particulières d'encouragement et de protection sont destinées aux enfants et aux jeunes qui ont des besoins socio-pédagogiques différents ou des besoins liés à un handicap. Les offres devant être proposées aux groupes concernés dépendent de plusieurs paramètres. L'évolution démographique joue un rôle, ainsi que différents facteurs sociétaux et économiques. Pour la plupart de ces facteurs, il n'existe cependant pas de données différenciées. Seule l'évolution du nombre de mineures et mineurs est donc présentée.

⁷ En 2022, 21 fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires, en référence au contrat de prestations général, n'ont fourni aucune prestation particulière d'encouragement et de protection.

⁸ Pour les années précédentes, seules les données des placements hors des frontières cantonales concernent parfois les personnes majeures.

Dans le canton de Berne, le nombre de personnes mineures n'a cessé d'augmenter au cours des années passées. Cette évolution devrait se poursuivre dans l'immédiat au vu des prévisions de la Conférence des statistiques du canton de Berne (illustration 1). D'ici 2032, une croissance de quelque 7 %⁹ est attendue. Toutefois, la courbe ne suit pas la même ascension dans toutes les régions (illustration 2). La plus grosse progression, de 9,4 %, est pronostiquée dans la région de Berne – Mittelland, alors que l'évolution devrait être peu marquée dans la région de l'Emmental et de la Haute-Argovie (+ 3,7 %)¹⁰. La croissance démographique devrait toucher tous les groupes d'âge à l'horizon 2032. L'augmentation prévue dans la tranche de 12 à 17,9 ans, de 10 %, est particulièrement significative (illustration 2 et illustration 3). Cette tranche d'âge est particulièrement importante pour la planification de l'offre dans le domaine résidentiel, puisque c'est elle qui forme la plus grande part des placements en institution.

Illustration 1 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidente permanente, 0 à 17,9 ans), évolution de 2016 à 2022 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032¹¹

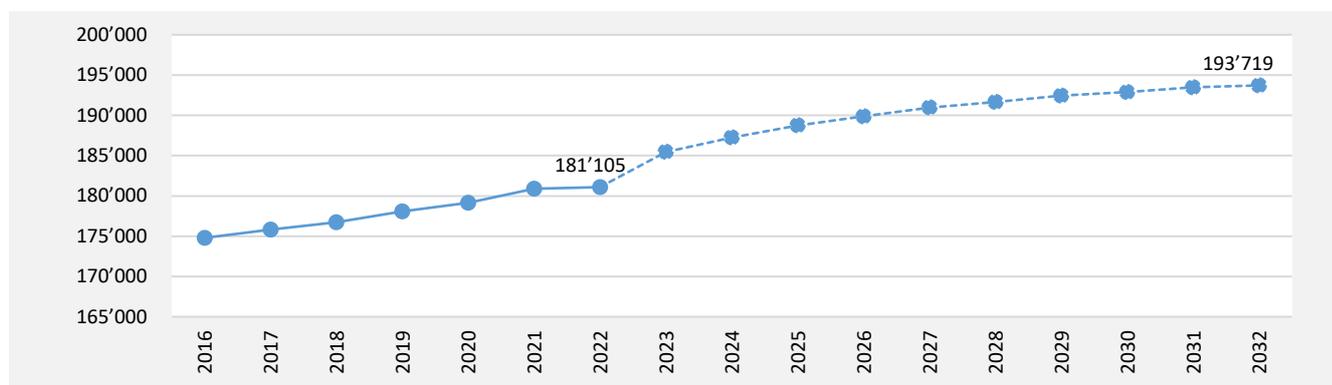


Illustration 2 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidente permanente, 0 à 17,9 ans) selon la région, évolution de 2016 à 2021 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032¹²

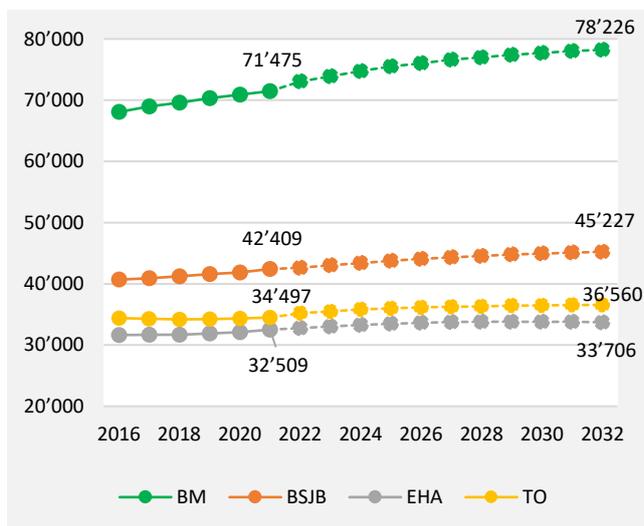
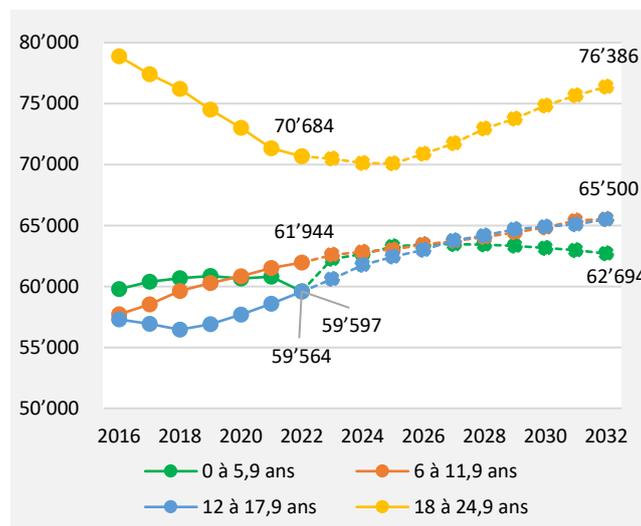


Illustration 3 : Population résidente permanente dans le canton de Berne au 31 décembre (0 à 24,9 ans) selon le groupe d'âge, évolution de 2016 à 2022 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032¹¹



⁹ Les chiffres de référence sont ceux de la population résidente permanente à fin 2022.

¹⁰ Les chiffres disponibles pour les régions s'arrêtant à 2021, la population résidente permanente à fin 2021 a été prise à titre de référence.

¹¹ Source pour la période allant de 2016 à 2021 : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), STATPOP 2021.

Source pour 2022 : bilan provisoire de la population résidente permanente 2022 selon le canton, la nationalité (catégorie), le sexe et l'âge et composantes démographiques – 2022 | Tableau | OFS (admin.ch)

Source pour l'évolution de 2023 à 2032 : Conférence des statistiques du canton de Berne (éd.) ; Scénarios d'évolution démographique régionalisée du canton de Berne jusqu'en 2050. Édition de 2020. Calculs : IC Infraconsult ; données de 2019 : OFS, STATPOP.

¹² Source pour la période allant de 2016 à 2021 : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), STATPOP 2021. Les données provisoires n'étant pas accessibles pour 2022, les pronostics pour 2022 ont été utilisés.

Source pour l'évolution de 2022 à 2032 : Conférence des statistique du canton de Berne (éd.) ; Scénarios d'évolution démographique régionalisée du canton de Berne jusqu'en 2050. Édition de 2020. Calculs : IC Infraconsult ; données de 2019 : OFS, STATPOP.

3. Prestations de type ambulatoire

Le premier relevé complet des données concernant le volet ambulatoire des prestations particulières d'encouragement et de protection fournies dans le canton de Berne a eu lieu en 2022. Toutes les prestations fournies par les organes ayant adhéré au contrat de prestations général du canton¹³ ont été recensées. La comptabilisation des prestations se fait par enfant. Ainsi, ces dernières sont décomptées plusieurs fois lorsque plusieurs enfants d'une même famille bénéficient de la même prestation.

3.1 Fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires

Au 31 décembre 2022, il existait un total de 110 fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires ayant adhéré au contrat de prestations général. Sur ce total, 71 organisations ne se chargeaient que de prestations de type ambulatoire ; les 39 autres proposaient également des offres de type résidentiel. Dans certaines organisations, la gamme d'offres se composait de différentes prestations ambulatoires (illustration 4). Six des organisations ayant adhéré au contrat de prestations général sont situées hors du canton de Berne (2 dans le canton d'Argovie, 1 dans le canton de Soleure et 1 dans le canton de Zoug). C'est dans la région de Berne – Mittelland que le nombre de fournisseuses et fournisseurs de prestations est de loin le plus élevé (illustration 5).

Illustration 4 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par type de prestation au 31 décembre 2022

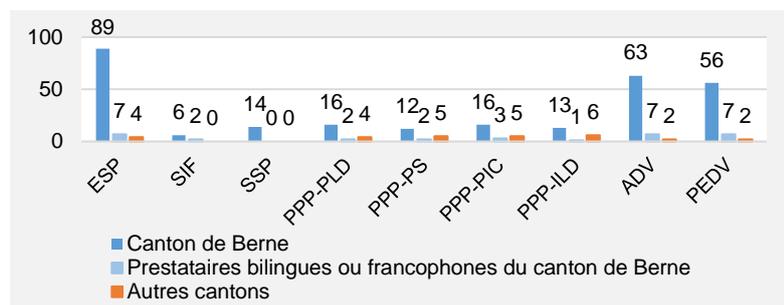
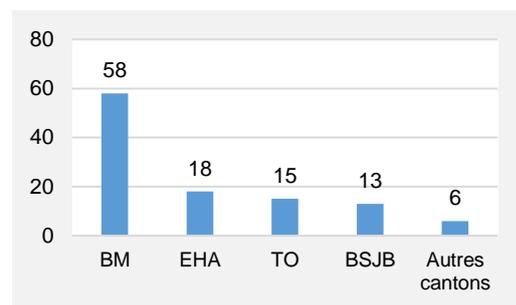


Illustration 5 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par région au 31 décembre 2022



3.2 Recours aux prestations : enfants bernoises et bernois

En 2022, 2572 enfants ayant le canton de Berne pour domicile ont fait l'objet d'une prise en charge ambulatoire. Le nombre de prestations, quant à lui, se monte à 2901. L'encadrement familial socio-pédagogique (ESP) a très largement été la prestation la plus répandue (illustration 6). De 13,27 %, le taux de prise en charge – qui indique le nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiant de prestations ambulatoires sur mille enfants pour chaque groupe d'âge du canton de Berne – est le plus élevé dans le groupe des 6 à 12 ans (illustration 7). Les six organisations extracantonales¹⁴ ayant adhéré au contrat de prestations général ont fourni 44 prestations ambulatoires pour des enfants provenant du canton de Berne. La prise en charge ambulatoire a concerné des enfants de sexe masculin à hauteur de 55,2 %, de sexe féminin à hauteur de 44,5 % et s'identifiant comme non binaires à hauteur de 0,1 % (illustration 10)¹⁵. Les prestations de type ambulatoire ont été décidées d'un commun accord plus souvent qu'elles ont été ordonnées, sauf en ce qui concerne le suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement durant la semaine chez des parents nourriciers (illustration 11).

¹³ Avant 2022, il n'existait pas de relevé complet des données concernant les prestations de type ambulatoire. Les chiffres actuels ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes.

¹⁴ En 2022, une organisation signataire du contrat de prestations général qui est située hors du canton n'a fourni aucune prestation au sens de la législation sur l'encouragement et la protection des enfants.

¹⁵ Aucune indication n'a été fournie dans 0,2 % des cas.

Illustration 6 : Nombre d'enfants bernoises et bernois¹⁶ bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation

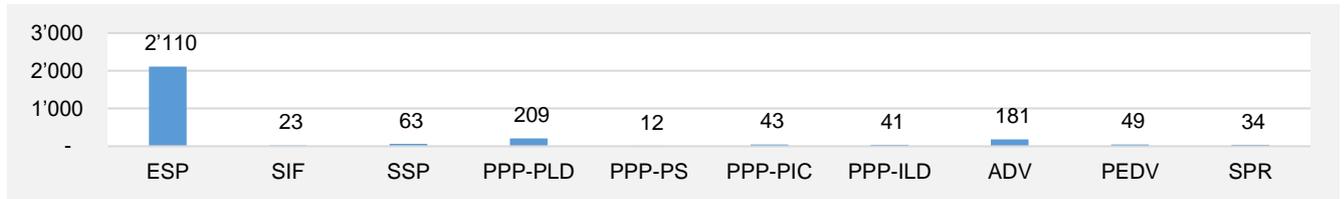


Illustration 7 : Taux en pour-mille de la prise en charge ambulatoire des enfants bernoises et bernois par groupe d'âge au 31 décembre 2022

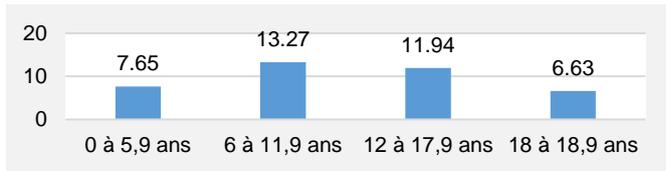


Illustration 8 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 selon les langues des prestataires¹⁷

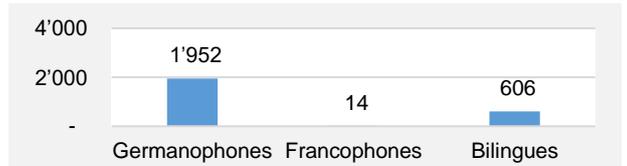


Illustration 9 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par groupe d'âge et type de prestation (la hauteur des barres correspond au pourcentage de chaque type de prestation)

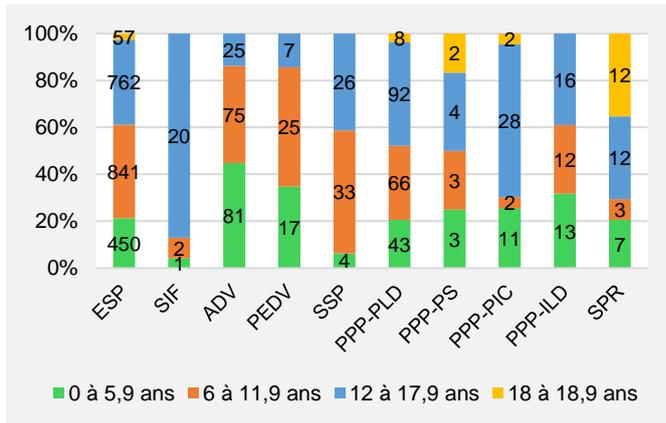


Illustration 10 : Répartition des sexes des enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation

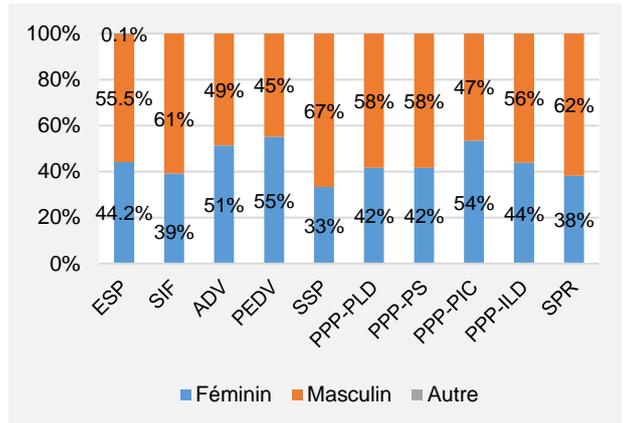


Illustration 11 : Nombre de prestations ambulatoires fournies pour des enfants bernoises et bernois en 2022 selon les motifs de la prestation et son type (la hauteur des barres correspond au pourcentage de chaque type de prestation)¹⁸

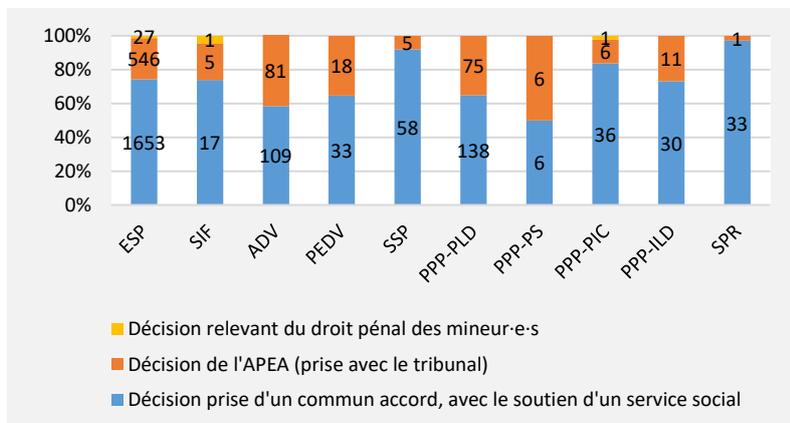
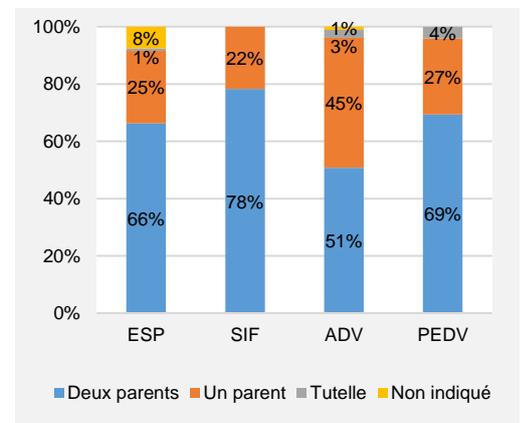


Illustration 12 : Répartition des types d'autorité parentale concernant des enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation



¹⁶ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant même si une prestation a été fournie plusieurs fois en 2022. Le nombre d'enfants de l'illustration 6 dépasse le total d'enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires parce que différentes prestations ont parfois concerné la même personne. S'agissant des suivis ambulatoires à la sortie d'une institution hors du canton, le nombre d'enfants que la prestation concerne n'est pas connu.

¹⁷ La répartition du nombre d'enfants francophones et germanophones n'est pas connue pour l'organisation gérant des prestations pour les deux groupes linguistiques.

¹⁸ Le motif de la prestation n'est pas indiqué dans trois cas d'encadrement familial socio-pédagogique.

3.3 Recours aux prestations : enfants bernoises, bernois et venant d'autres cantons

Tous domiciles confondus, le nombre d'enfants ayant eu recours à une prestation particulière d'encouragement et de protection de type ambulatoire a atteint 2708 en 2022. Les enfants étaient 290 à avoir bénéficié de la même prestation plusieurs fois ou de différentes prestations au cours de l'année. Dans 2572 cas, le domicile des enfants se trouvait dans le canton de Berne et, dans 136 cas, dans un autre canton. La plupart de ces derniers venaient des cantons de Soleure, de Zurich, d'Argovie et de Fribourg. Le suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement chez des parents nourriciers en cas d'interventions de crise est la prestation qui a le plus été sollicitée pour les enfants ne venant pas du canton de Berne (illustration 15).

La durée moyenne la plus longue est constatée dans les prestations de prise en charge dans des structures de jour socio-pédagogiques et les prestations de suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement de longue durée chez des parents nourriciers (illustration 17). Dans le domaine ambulatoire, les prestations ont plus souvent pris fin à la date prévue plutôt que de manière imprévue, sauf dans les cas de suivi intensif dans la famille (illustration 18). Lorsque la prestation n'a pas duré le temps qui était prévu, son interruption relevait le plus souvent des titulaires de l'autorité parentale, des personnes qui en bénéficiaient ou des services sociaux (illustration 19).

Illustration 13 : Nombre de prestations ambulatoires¹⁹ fournies en 2022 pour des enfants bernoises et bernois et pour des enfants venant d'autres cantons par type de prestation

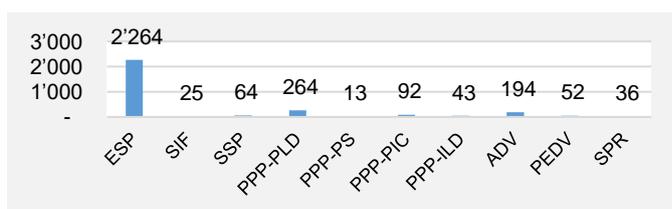


Illustration 14 : Nombre d'enfants bernoises et bernois et d'enfants venant d'autres cantons bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation²⁰

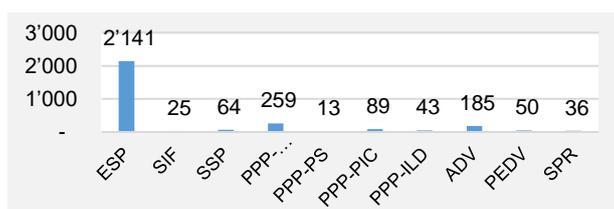


Illustration 15 : Répartition des cantons de domicile des enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation

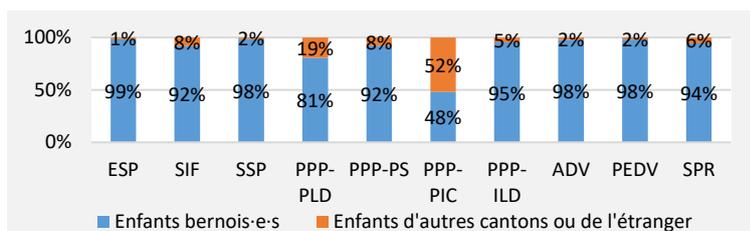


Illustration 16 : Nombre d'enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires selon les langues des prestataires²¹

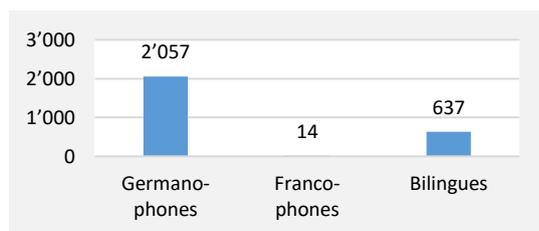


Illustration 17 : Durée moyenne en mois des prestations ambulatoires ayant pris fin en 2022 par type de prestation

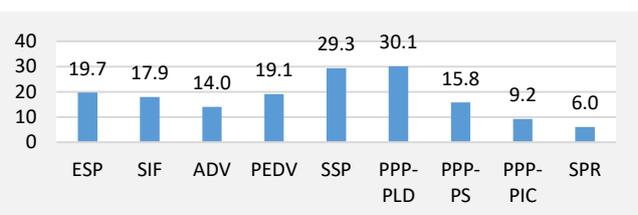
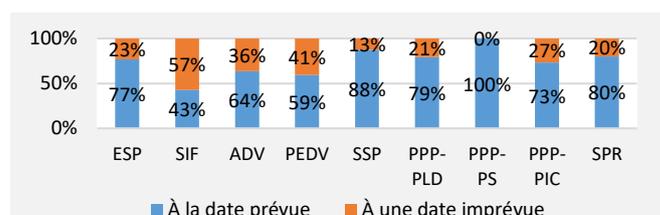


Illustration 18 : Répartition entre fins à la date prévue et fins à une date imprévue des prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation

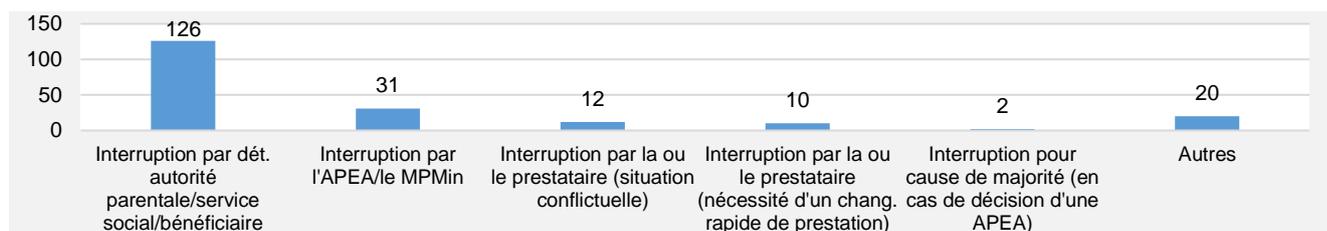


¹⁹ Quelques enfants ont bénéficié de plusieurs prestations en 2022, ce qui explique que les chiffres de l'illustration 13 soient plus élevés que ceux de l'illustration 14.

²⁰ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant. Le nombre d'enfants de l'illustration 14 dépasse le total d'enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires parce que différentes prestations ont parfois concerné la même personne.

²¹ La répartition du nombre d'enfants francophones et germanophones n'est pas connue pour les organisations qui gèrent des prestations s'adressant aux deux groupes linguistiques.

Illustration 19 : Motifs de la fin des prestations ambulatoires à une date imprévue en 2022²²



4. Prestations de type résidentiel

Dans le canton de Berne, les placements résidentiels ont concerné 2677 enfants en 2022 (illustration 20). Dans 2020 cas, le placement a eu lieu dans une institution résidentielle, tandis que 797 enfants ont séjourné dans une famille d'accueil du canton de Berne. Les enfants ayant bénéficié des deux formes de placements au cours de l'année étaient au nombre de 140. Une certaine prudence est de mise au moment de comparer les chiffres à ceux des années précédentes, puisque la collecte de données a été étendue en 2022 à la catégorie des 18 à 18,9 ans et aux enfants évoluant dans une institution parents-enfant. Dans 22,5 % des cas de placement, les enfants venaient d'autres cantons que celui de Berne. Le nombre de placements résidentiels, de 3061, était supérieur à celui des années précédentes (illustration 21). Ce nombre est différent de celui des enfants placés et placées car quelques enfants ont fait l'objet de plusieurs placements, soit qu'un transfert d'une institution à une autre ait été nécessaire, soit qu'ils aient également concernés des familles d'accueil. En 2022, le nombre de placements a augmenté par rapport aux années précédentes, aussi bien dans les institutions résidentielles que dans les familles d'accueil.

Illustration 20 : Nombre d'enfants placées et placés dans le canton de Berne²³, évolution de 2016 à 2022

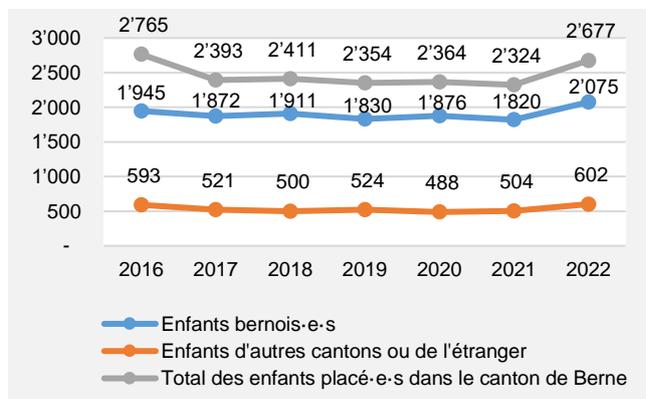
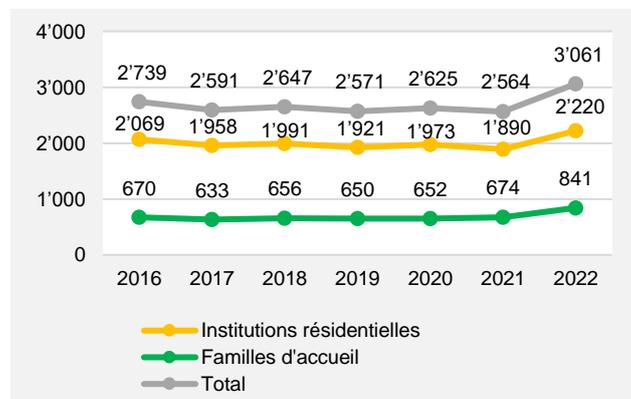


Illustration 21 : Nombre de placements dans le canton de Berne, évolution de 2016 à 2022²⁴



4.1 Institutions résidentielles dans le canton de Berne

Au 31 décembre 2022, les institutions disposant d'un contrat de prestations avec le canton de Berne étaient réparties sur 123 sites. Il faut ajouter que 9 sites disposaient d'un contrat de prestations à durée déterminée et n'admettaient plus de nouvelles résidentes ou de nouveaux résidents. Sur le total des institutions, 80 relèvent de la Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS) et 17 sont reconnues par l'Office fédéral de la justice. Au 31 décembre 2022, le canton de Berne comptait en tout

²² Dans le cas des placements ordonnés par une autorité, la loi dispose que la mesure de protection de l'enfant prend fin une fois la majorité atteinte.

²³ Familles d'accueil et institutions résidentielles

²⁴ Un changement des motifs de la prestation ou de la prestation elle-même, lorsque l'enfant reste sur le même site, n'est pas décompté comme un nouveau placement. Compte tenu de tels changements, les placements en institution seraient au nombre de 2287 en 2022 et les placements en famille d'accueil, de 854.

1502 places dans le domaine résidentiel²⁵ (illustration 22). À l'échelle du canton, il existe 8,3 places en institution résidentielle pour 1000 personnes mineures. Depuis 2016, ces places vont en diminuant.

Sur la base du nombre de personnes mineures vivant dans les différentes régions du canton à fin 2021, la région de Thoun et de l'Oberland (9,6 ‰) a le plus grand nombre de places. La région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois est la moins bien dotée (illustration 23). Près de la moitié des sites (62) ne comporte pas d'établissement particulier de la scolarité obligatoire. Des mesures d'intégration professionnelle sont proposées sur 27 sites, parmi lesquels 25 disposent également d'une école intégrée. En tout, 68 sites sont dépourvus de toute offre de formation, n'ayant ni établissement particulier de la scolarité obligatoire ni programme d'insertion (illustration 24). Le placement de longue durée en milieu ouvert est la prestation la plus commune²⁶ ; elle est proposée sur 96 sites et le nombre de places qui lui sont dévolues est de 952 (illustration 25 et illustration 26). Aucune institution parents-enfant ne propose de suivi pour les francophones.

En 2022, les places réservées aux placements de longue durée en milieu ouvert étaient occupées à 92,2 ‰ (illustration 27), ce qui est très proche de la valeur de 93 ‰ fixée dans l'ordonnance. Le taux d'occupation était plus élevé que prévu s'agissant des placements de durée limitée en milieu ouvert, des placements en milieu fermé ou semi-fermé et des placements associés à un suivi intensif. En revanche, les chiffres étaient inférieurs aux prévisions pour les suivis dans une institution parents-enfant, les placements d'enfants en situation de handicap et les placements d'enfants en situation de handicap requérant une prise en charge dépassant le cadre ordinaire. Les chiffres qui sont ici indiqués se fondent sur les places disponibles dans l'ensemble du canton pour chaque type de prestation et sur le total des places occupées par type de prestation. Le calcul tient compte des périodes de fermeture des institutions et des placements à temps partiel. Pour la même prestation, le taux d'occupation est très différent d'une institution à l'autre. Les trois taux d'occupation les plus bas concernant le placement de longue durée en milieu ouvert est de quelque 50 ‰, tandis que les trois valeurs les plus élevées dépassent 150 ‰.

Illustration 22 : Nombre de places dans les institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022

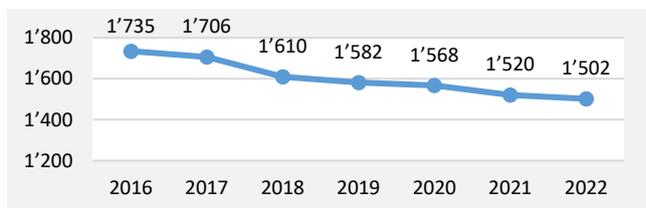


Illustration 23 : Nombre de places dans le domaine résidentiel pour 1000 mineures et mineurs²⁷ par région

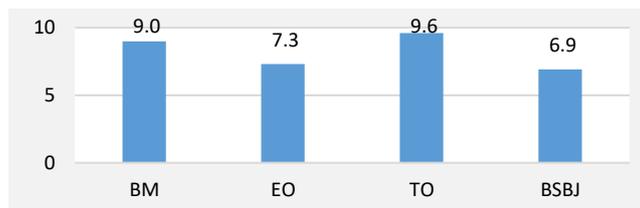
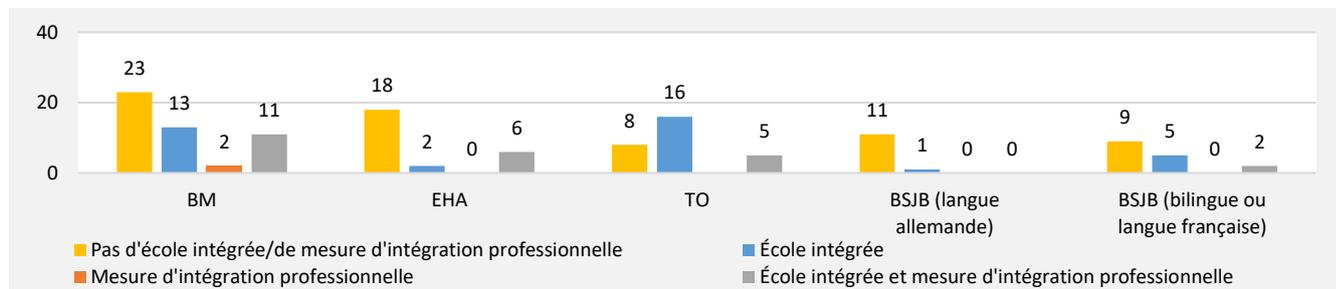


Illustration 24 : Nombre de sites des institutions résidentielles²⁸ par possibilités de formation et par région au 31 décembre 2022



²⁵ Dans quelques institutions, le nombre de places a été modifié au cours de l'année. Le calcul se fonde sur la situation au 31 décembre 2022. Pour les institutions sur le point de cesser leur activité, le nombre de places correspond au nombre d'enfants qui y séjournent.

²⁶ Le nom des prestations se trouve dans l'OPEP.

²⁷ Les chiffres de la population résidente permanente par région n'étant pas encore disponibles pour 2022, le taux est calculé en fonction du nombre de personnes mineures au 31 décembre 2021. Source : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'OFS, STATPOP 2021.

²⁸ Les institutions indiquées sont celles disposant d'un contrat de prestations et celles au bénéfice d'un contrat de prestations de durée limitée dont l'activité arrive à son terme. Un site doté de sa propre école et proposant une intégration professionnelle n'est attribué à aucune région.

Illustration 25 : Nombre de sites dans l'ensemble du canton par type de prestation et par langue au 31 décembre 2022²⁹

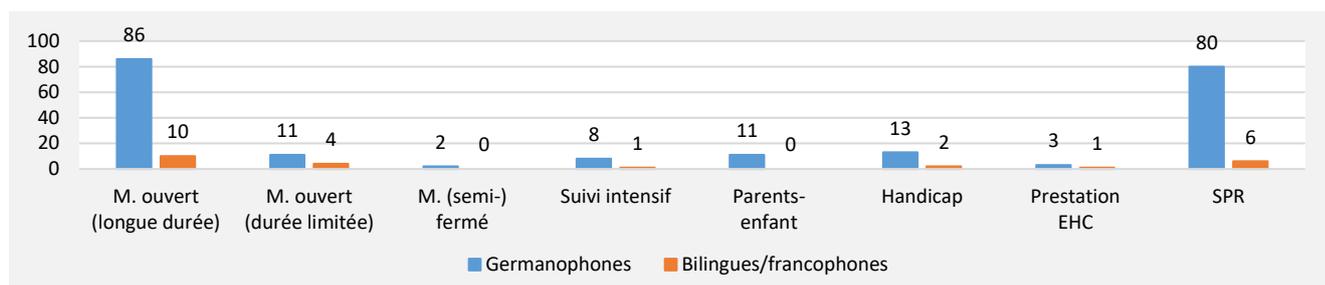


Illustration 26 : Nombre de places dans des institutions résidentielles par type de prestation et par langue au 31 décembre 2022³⁰

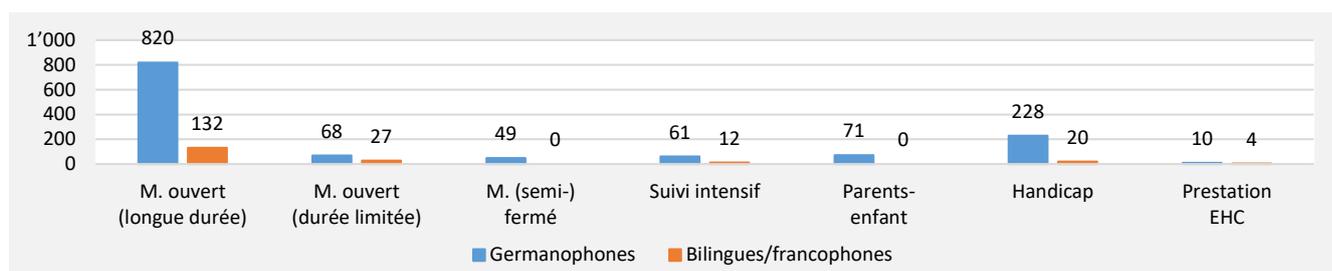
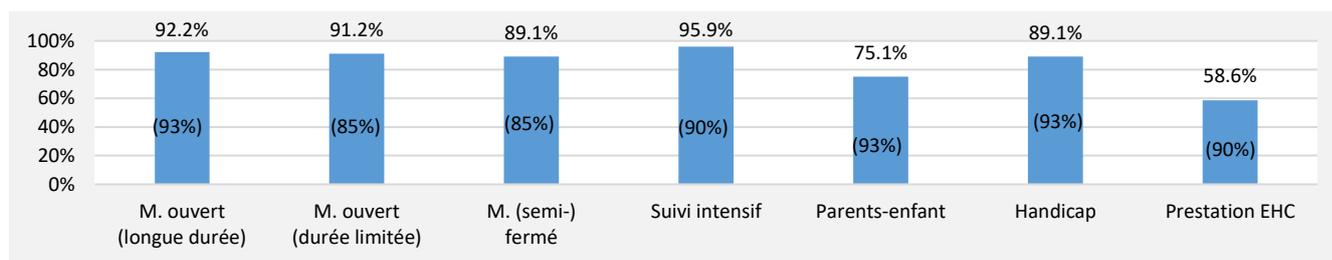


Illustration 27 : Taux d'occupation des institutions résidentielles³¹ du canton de Berne en 2022 par type de prestation (les chiffres entre parenthèses correspondent aux taux prévus dans l'OPEP)



4.2 Placements dans des institutions résidentielles : enfants bernoises et bernois

En 2022, un total de 1698 enfants bernoises et bernois ont fait l'objet d'un placement dans une institution en dehors ou au sein des frontières cantonales (illustration 28). Dans 1576 cas (92,8 %), le placement s'est déroulé dans le canton de Berne. La part des enfants ayant séjourné dans un établissement extracantonal est de 7,2 % (122 enfants). Avant toute comparaison avec les années précédentes, il convient de noter que les placements concernaient seulement les personnes mineures (ayant au plus 17,9 ans) avant 2022³² et que ces prestations sont dorénavant étendues aux jeunes de 18 à 18,9 ans. Les données concernant les enfants bernoises et bernois placés hors du canton sont extraites des décisions rendues par l'Office de liaison CIIS du canton de Berne, qui garantit le financement des coûts des mesures dans le cadre de la CIIS. Elles ne permettent pas de constater s'il y a réellement eu un recours aux prestations, ni sur quelle durée. Il est cependant raisonnable de penser que, dans la plupart des cas, une demande présentée à l'Office de liaison CIIS est suivie d'un placement de type résidentiel. Le taux de placement des enfants dont le domicile se trouve dans le canton de Berne est de 6,55 ‰ en

²⁹ Les institutions indiquées sont celles disposant d'un contrat de prestations et celles au bénéfice d'un contrat de prestations de durée limitée dont l'activité arrive à son terme. La somme ne correspond pas au total des institutions car certaines d'entre elles proposent différentes prestations.

³⁰ Pour les institutions sur le point de cesser leur activité, le nombre de places est défini par le nombre d'enfants qui y séjournent.

³¹ Les institutions indiquées sont celles qui ont conclu un contrat de prestations avec le canton de Berne. Les institutions sur le point de cesser leur activité (au bénéfice d'un contrat de prestations de durée déterminée) qui n'accueillent plus de résidentes ou de résidents supplémentaires ne sont pas prises en considération dans le taux d'occupation. Les places destinées aux interventions de crise et aux séjours de rupture (time-out) du foyer scolaire spécialisé Mätteli et du Foyer de la Fondation Viktoria à Richigen ne sont pas comprises dans le taux d'occupation. Les séjours « relais » qui n'étaient pas réguliers et qui duraient moins d'une nuit par semaine n'ont pas non plus été comptabilisés.

³² Les calculs des années précédentes incluaient aussi parfois des jeunes adultes au nombre des enfants ayant leur domicile dans le canton de Berne et bénéficiant d'un placement extracantonal.

2022. Ce taux est le résultat du rapport entre les personnes mineures (ayant au plus 17,9 ans) domiciliées dans le canton de Berne qui sont placées dans des institutions résidentielles, d'une part, et le nombre total des personnes mineures du canton de Berne, d'autre part (illustration 29). Le taux présente une valeur supérieure à celle des précédentes années. Les 12 à 17 ans constituent le groupe le plus important : 12,93 ‰ des enfants bernoises et bernois de cette tranche d'âge faisaient l'objet d'un placement dans une institution résidentielle (illustration 31).

Sur les 122 enfants bernoises et bernois ayant bénéficié d'un placement dans une institution hors du canton, la plupart venait de la région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois (illustration 32). La région de l'Emmental et de la Haute-Argovie arrive en deuxième position de ce classement. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 12 à 17,9 ans (illustration 33). Concernant la langue, 103 enfants ont séjourné dans une institution germanophone, tandis que des institutions francophones ont pris en charge 19 enfants (illustration 34). Dans la majorité des cas (42), le placement a eu lieu dans le canton de Soleure (illustration 35).

S'agissant des enfants bernoises et bernois placés dans le canton de Berne, les répartitions selon l'âge, le sexe et les motifs de placement ressemblaient fortement aux graphiques pour l'ensemble des enfants tous cantons confondus (voir le chap. 4.3). Les placements en milieu (semi-)fermé ont de manière significative concerné davantage les garçons (45 %) des enfants bernoises et bernois, et ce sont aussi eux qui requéraient une part plus importante des suivis intensifs (63 %) par rapport au total des enfants placés et placés dans le canton de Berne.

Illustration 28 : Nombre d'enfants bernoises et bernois³³ bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales, évolution de 2016 à 2022

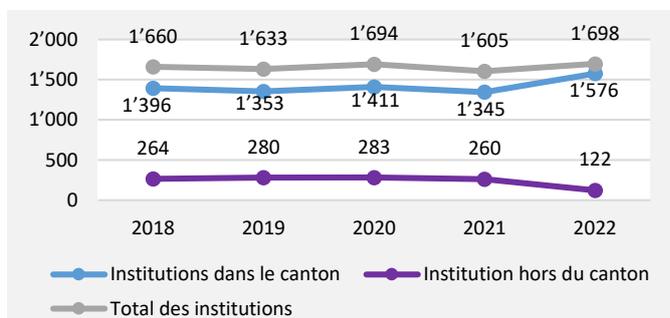


Illustration 29 : Taux de placement³⁴ en pour-mille des mineures bernoises et des mineurs bernois bénéficiant d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales au 31 décembre, évolution de 2018 à 2022

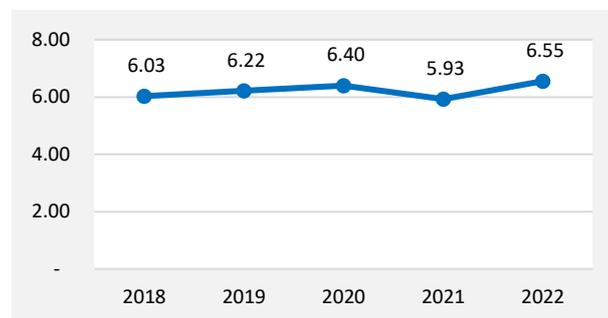


Illustration 30 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales en 2022 par groupe d'âge

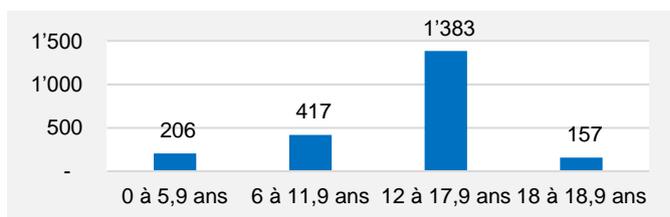
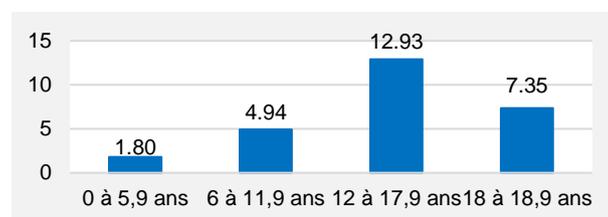


Illustration 31 : Taux de placement en pour-mille des enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions au 31 décembre 2022 par groupe d'âge



³³ Jusqu'en 2021, le nombre d'enfants bénéficiant d'un placement hors du canton comprenait parfois aussi de jeunes adulte. Les chiffres de 2022 ne concernent que les personnes encore mineures avant le 1^{er} janvier 2022. Le nombre d'enfants dans les institutions hors du canton est nettement inférieur par rapport aux données antérieures parce que ces dernières tenaient également compte des prestations terminées.

³⁴ Les données s'écartent des valeurs figurant dans les précédents rapports, puisque le présent document ne tient compte que des placements en institution résidentielle. Autrement dit, les placements en famille d'accueil ne sont pas concernés car il n'y a pas d'informations disponibles pour les familles situées hors du canton de Berne et qu'il n'y en a pas assez pour les parents nourriciers vivant dans le canton de Berne.

Source du nombre de personnes mineures dans le canton de Berne pour la période allant de 2018 à 2021 : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'OFS, STATPOP.

Source pour 2022 : bilan provisoire de la population résidente permanente 2022 selon le canton, la nationalité (catégorie), le sexe et l'âge et composantes démographiques – 2022 | Tableau | OFS (admin.ch).

Illustration 32 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 par région de provenance

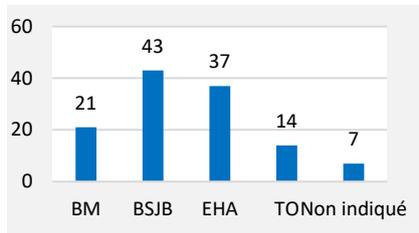


Illustration 33 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 par groupe d'âge³⁵

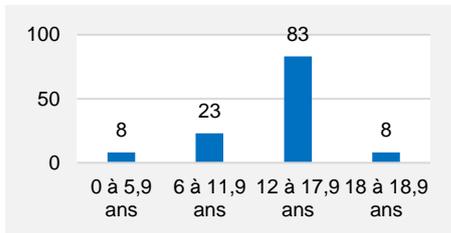


Illustration 34 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 selon la langue de l'institution

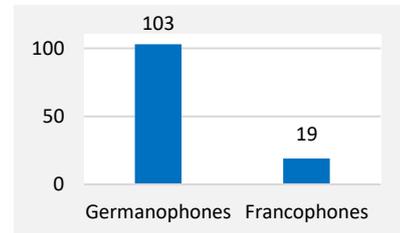
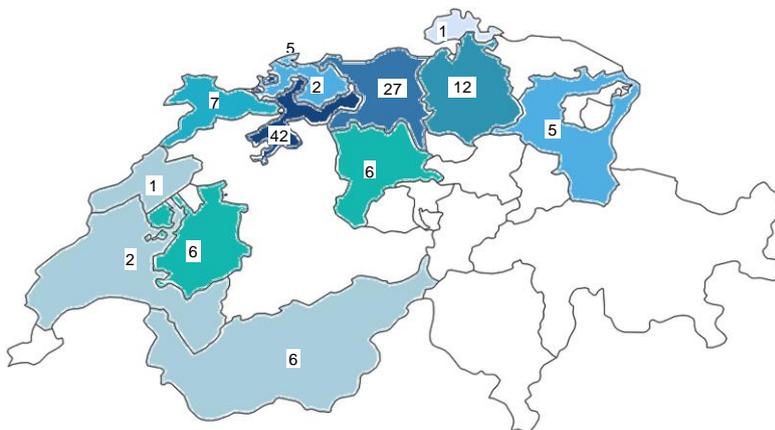


Illustration 35 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement hors des frontières cantonales en 2022 par canton



4.3 Placements dans des institutions résidentielles : établissements situés dans le canton de Berne

En tout, ce sont 2020 enfants de moins de 19 ans qui ont fait l'objet de placements dans des institutions résidentielles du canton de Berne (illustration 36). Sur ce total, 267 ont connu plusieurs placements en 2022. En outre, 16 enfants ont été placés et placées dans des institutions résidentielles pour des prestations spéciales (time-out, intervention de crise)³⁶. Les comparaisons avec les années précédentes doivent tenir compte du changement de contexte (voir le chap. 1). En 2022, 22 % des enfants placés et placées dans des institutions résidentielles du canton de Berne (444) venaient d'autres cantons ou de l'étranger ; les enfants des autres cantons sont en plus faible nombre que les années précédentes (illustration 37). Pour la plupart (1149 enfants), le placement était de longue durée et en milieu ouvert (illustration 38). Parmi les enfants ayant séjourné dans des institutions résidentielles, 1792 parlent allemand et 228 s'expriment en français (illustration 39). Durant l'année sous rapport, 36 bénéficiaires d'une prestation résidentielle dans le canton de Berne étaient des requérantes et requérants d'asile ou des réfugiées mineures non accompagnées ou des réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA/RéfMNA)³⁷.

³⁵ Étant donné que les prestations d'encouragement et de protection ne sont étendues aux jeunes adultes que depuis 2022, la catégorie des 18 à 24,9 ans ne compte actuellement que des personnes de 18 ans.

³⁶ Les graphiques qui suivent n'incluent pas de données concernant ces enfants, qui ne sont par ailleurs pas prises en compte dans les chiffres totaux.

³⁷ Dans 146 cas, il n'est pas indiqué s'il s'agit de RMNA ou non.

Dans le cadre des placements de longue durée en milieu ouvert, l'école intégrée a été fréquentée dans 510 cas et les mesures d'intégration professionnelle proposées par l'institution ont servi dans 28 cas (illustration 40). Le nombre de placements n'impliquant aucun recours aux offres de formation est de 679. L'école intégrée a été relativement plus fréquentée lors des placements d'enfants en situation de handicap, des placements en milieu fermé et des placements associés à un suivi intensif. À l'inverse, une école intégrée n'était guère nécessaire lors des placements de durée limitée. Au cours des dernières années, on constate relativement peu de changements dans les motifs à l'origine de prestations de type résidentiel (illustration 41). Sur les placements enregistrés en 2022 dans les institutions résidentielles du canton de Berne, 61,2 % (c.-à-d. 1398) ont été décidés d'un commun d'accord, soit avec le soutien d'un service social (40,0 %), soit avec celui de l'inspection scolaire (21,2 %). Le report d'une catégorie à l'autre découle de la nouvelle réglementation pour l'accès aux établissements particuliers de la scolarité obligatoire.

Illustration 36 : Enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs, évolution de 2016 à 2022



Illustration 37 : Pourcentages d'enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs selon le canton de provenance, évolution de 2016 à 2022

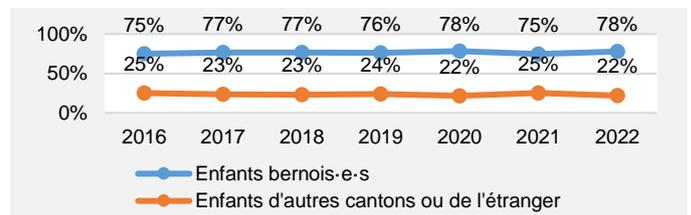


Illustration 38 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs³⁸ par type de prestation

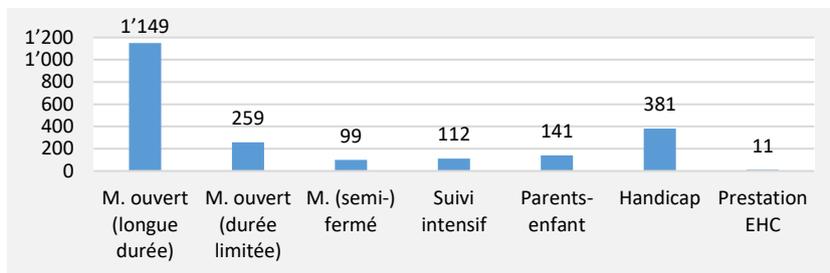


Illustration 39 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs par langue

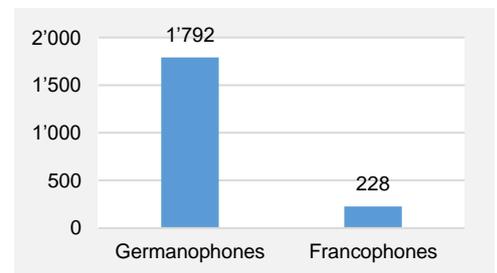
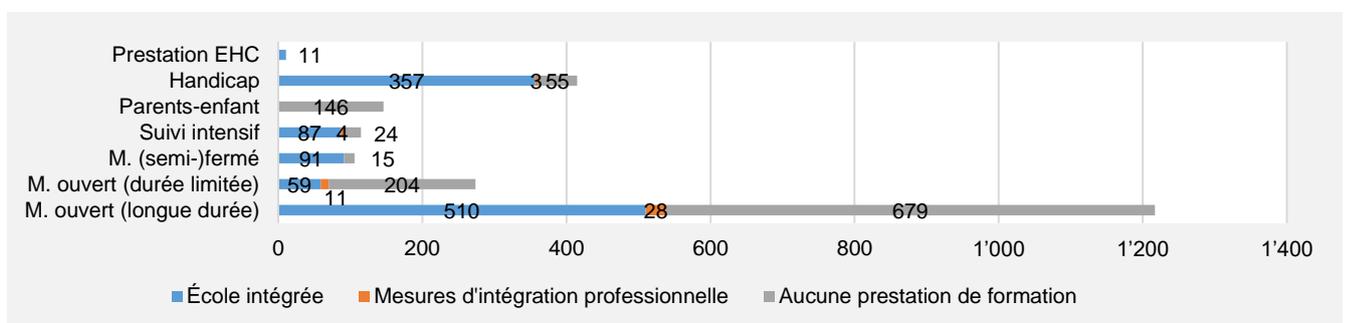


Illustration 40 : Nombre de placements¹ dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation et par utilisation de l'offre de formation



³⁸ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant, même si la prestation a pu être fournie plusieurs fois en 2022. Le nombre d'enfants de l'illustration 38 dépasse le total d'enfants bénéficiaires de prestations résidentielles. Les séjours « relais » qui n'étaient pas réguliers et qui duraient moins d'une nuit par semaine n'ont pas été comptabilisés et ne figurent pas du tout dans le présent rapport.

Illustration 41 : Pourcentages des motifs de placement dans des institutions résidentielles³⁹ du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022

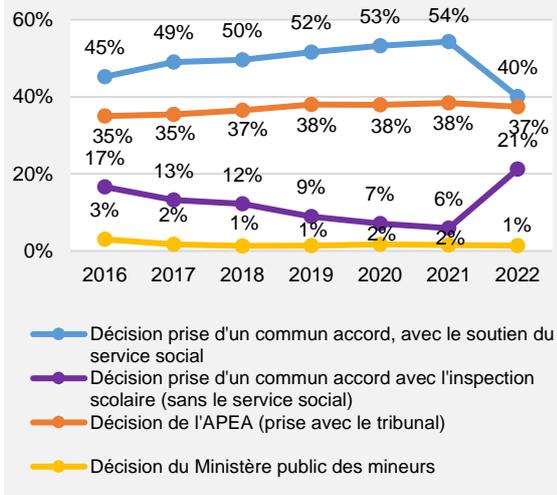
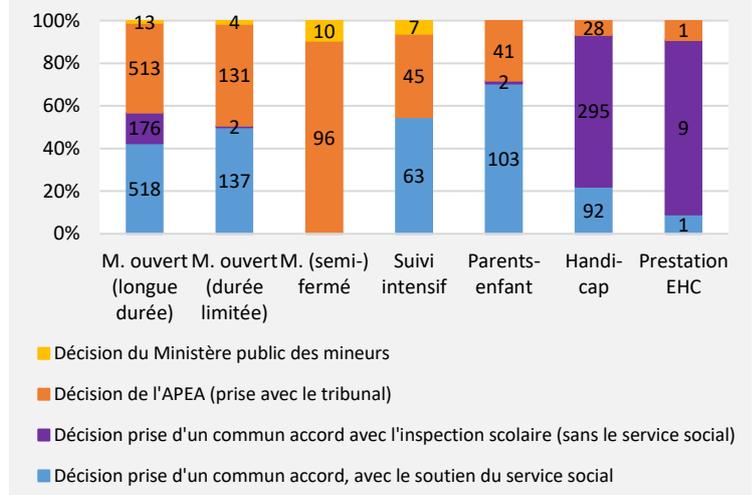


Illustration 42 : Nombre de placements résidentiels⁴⁰ dans des institutions du canton de Berne en 2022 par motifs et type de prestations (la hauteur des barres correspond aux pourcentages)



Âge et sexe

Les institutions résidentielles du canton de Berne ont accueilli, en 2022, plus de jeunes ayant de 12 à 17,9 ans que les années précédentes (illustration 43). La tranche d'âge en question est la plus représentée, tous types de prestation confondus à l'exception du placement dans des institutions parents-enfant (illustration 44). Selon les valeurs enregistrées en 2022, 54,6 % des enfants (1115) étaient de sexe masculin, 44,8 % (914) étaient de sexe féminin et 0,6 % (12) s'identifiaient comme non binaires (illustration 46). Le pourcentage d'enfants de sexe féminin a quelque peu augmenté si on le compare aux taux des années précédentes. La répartition des sexes présente une différence marquée pour certaines prestations. Proportionnellement, les enfants de sexe masculin ont été particulièrement nombreux à accéder aux prestations que sont le placement d'enfants en situation de handicap nécessitant une prise en charge dépassant le cadre ordinaire, le placement d'enfants en situation de handicap et le placement associé à un suivi intensif (illustration 47). À l'inverse, les enfants de sexe féminin représentent de loin la plus forte proportion à bénéficier d'un placement en milieu fermé ou semi-fermé. Il faut mentionner que l'une des deux institutions proposant cette prestation n'accepte que les enfants de sexe féminin.

Illustration 43 : Nombre d'enfants placés et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne par groupe d'âge⁴¹, évolution de 2016 à 2022

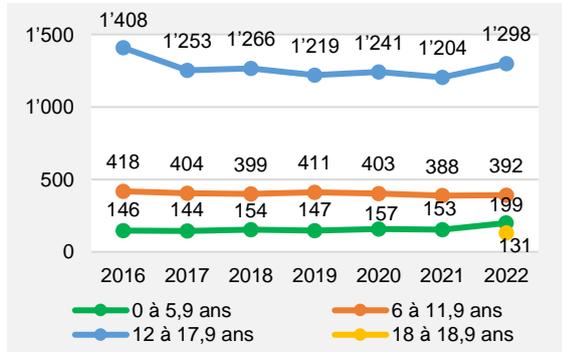
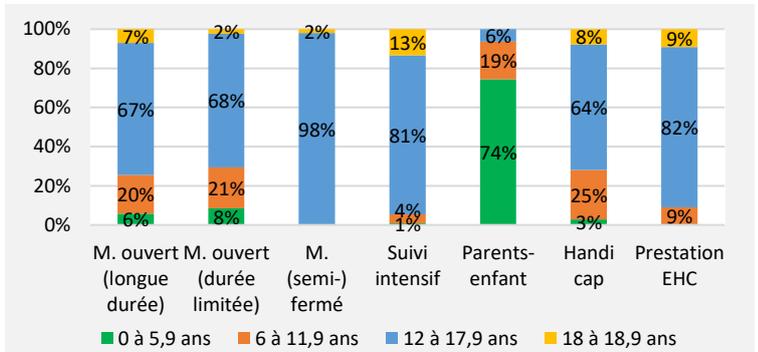


Illustration 44 : Pourcentages par groupe d'âge des enfants placés et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation



³⁹ Plusieurs placements peuvent avoir été nécessaires pour une seule et même personne au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une institution après un premier placement ou changement d'institution). Jusqu'à 2021, les catégories de motifs de placement étaient différentes. La catégorie appelée « prescription de mesure de pédagogie spécialisée » correspond aujourd'hui aux placements décidés d'un commun accord avec l'inspection scolaire (sans la participation du service social).

⁴⁰ Plusieurs placements peuvent avoir été nécessaires pour une seule et même personne au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une institution après un premier placement ou changement d'institution). Le total des placements est supérieur à celui du nombre d'enfants.

⁴¹ Les jeunes adultes, de 18 à 18,9 ans, n'ont droit aux prestations que depuis 2022. C'est aussi depuis cette année qu'on tient compte des enfants de 0 à 5,9 ans qui bénéficient d'un suivi dans une institution parents-enfant.

Illustration 45 : Âge moyen des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation



Illustration 46 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne par sexe⁴², évolution de 2016 à 2022

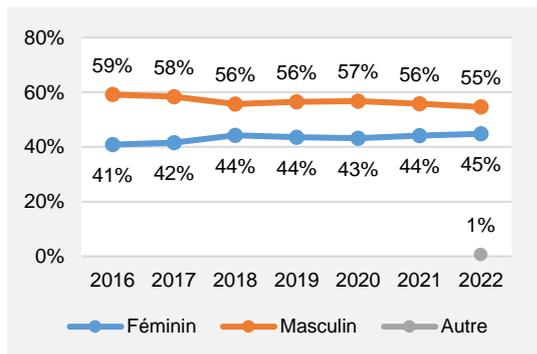
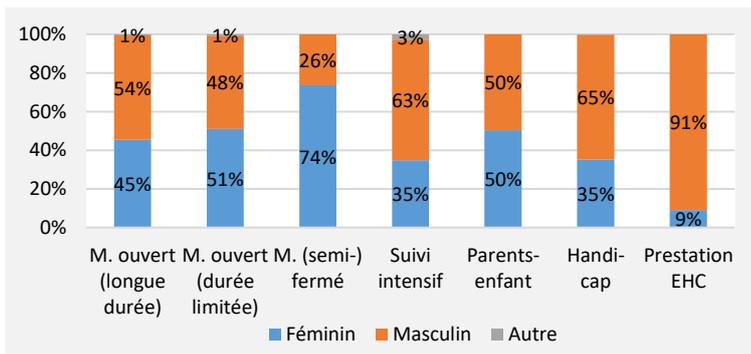


Illustration 47 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation et par sexe



Entrées et sorties

En 2022, 860 entrées en institution et 746 sorties ont été enregistrées. Par rapport aux années précédentes, le nombre d'entrées a augmenté et celui des sorties a diminué (illustration 48) ; la tendance se vérifie pour toutes les prestations (illustration 49). À la sortie, la plupart des enfants ont retrouvé leur famille d'origine (illustration 50). La durée moyenne d'un placement résidentiel ayant pris fin en 2022 est de 1,7 an. Le temps du séjour connaît une dispersion relativement large. Dans 60 % des cas, les placements résidentiels ont duré un an tout au plus (illustration 51). La durée la plus commune est de 0 à 3 mois (24 %). D'importants écarts sont constatés entre les différentes prestations. Le placement d'enfants en situation de handicap est la prestation à avoir été fournie le plus longtemps, avec une durée de 1507 jours (4,1 ans). La plus courte durée est constatée dans les placements à durée limitée, de 100 jours (illustration 52).

S'agissant des séjours dans les institutions du canton de Berne, ils ont pris fin à une date imprévue dans 23 % des cas (172 sorties), soit davantage qu'au cours des six dernières années (illustration 53). Par rapport aux autres prestations, les placements de durée limitée en milieu ouvert sont là où les sorties ont le plus souvent eu lieu à la date prévue. Les taux les plus élevés des sorties à une date imprévue ont été enregistrés dans le cadre des placements associés à un suivi intensif, des placements d'enfants en situation de handicap nécessitant une prise en charge dépassant le cadre ordinaire et des placements de longue durée en milieu ouvert (illustration 54). L'interruption de la prestation à une date imprévue était le fait des titulaires de l'autorité parentale, des bénéficiaires et, en troisième position, des services sociaux (illustration 55).

⁴² L'option « Autre » n'est proposée que depuis 2022.

Illustration 48 : Nombre d'entrées et de sorties en cas de placements⁴³ dans des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022

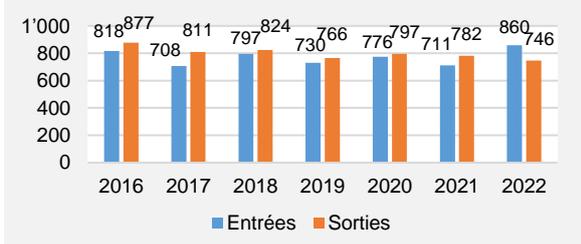


Illustration 49: Nombre d'entrées et de sorties en cas de placements⁴⁴ en 2022 dans des institutions résidentielles du canton de Berne par type de prestation

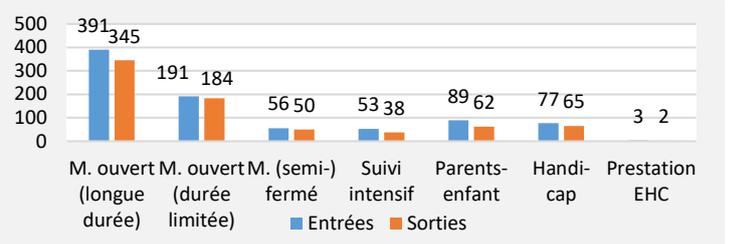


Illustration 50 : Solutions subséquentes (sorties d'institutions résidentielles en 2022)

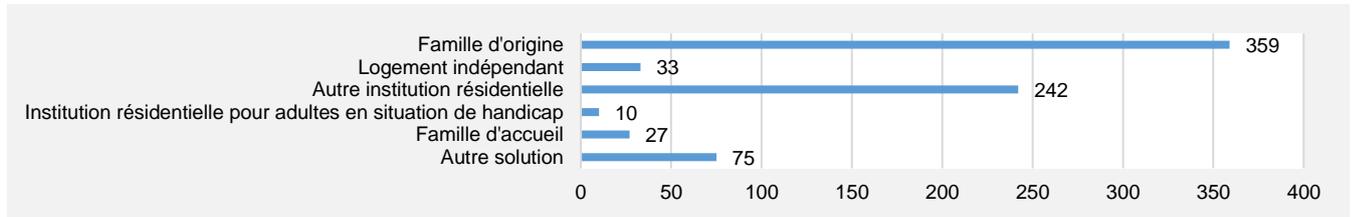


Illustration 51 : Pourcentages des durées des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 (les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de placements)

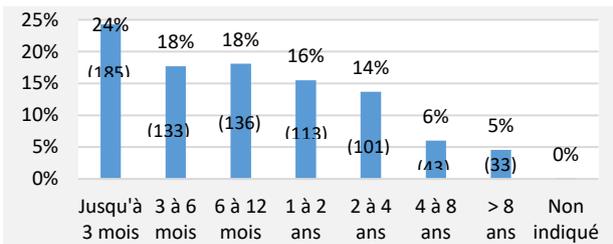


Illustration 52 : Durée moyenne en jours des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 par type de prestation

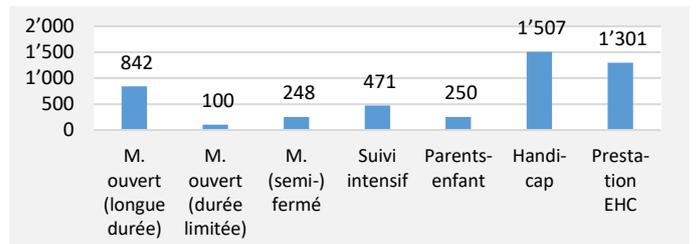


Illustration 53 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022

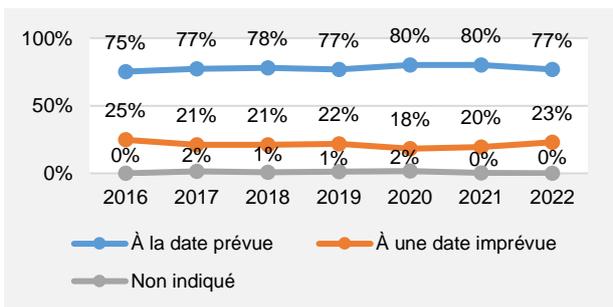


Illustration 54 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue en 2022 des institutions résidentielles du canton de Berne par type de prestation

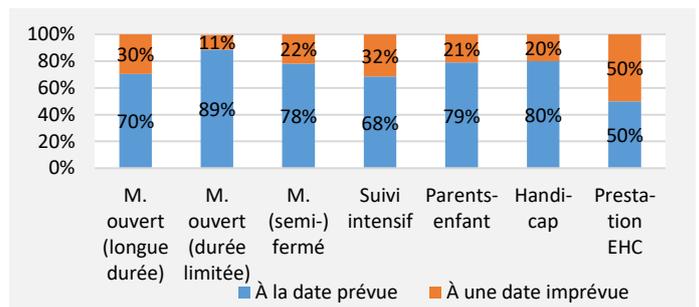
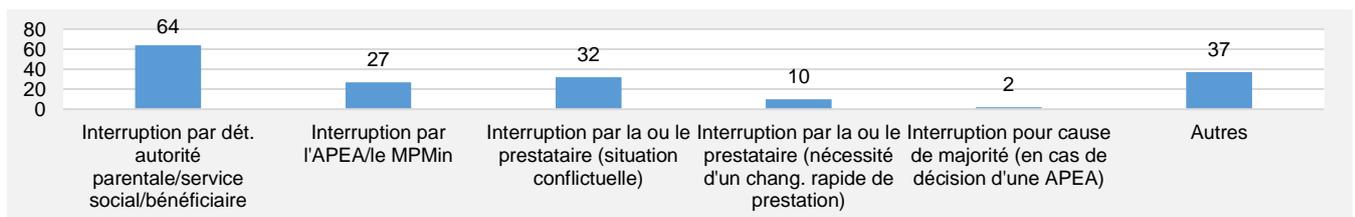


Illustration 55 : Motifs de la sortie des institutions résidentielles du canton de Berne à une date imprévue en 2022



⁴³ Les enfants ayant fait l'objet de plusieurs placements au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une institution après un premier placement ou changement d'institution) sont comptés et comptés plusieurs fois. Lorsque seules les conditions du placement changent (motifs du placement ou nombre de nuits par semaine) et que l'enfant reste au même endroit, le changement n'est pas considéré comme une sortie de l'institution suivie d'une réintégration. Par contre, un changement de site, même si l'institution est gérée par le même organisme responsable, est considéré comme la fin d'une prestation et le début d'une nouvelle.

4.4 Placements en famille d'accueil dans le canton de Berne

En 2022, ce sont en tout 797 enfants de moins de 19 ans qui ont bénéficié d'un placement en famille d'accueil dans le canton de Berne. Plusieurs placements, dans différentes familles, ont été enregistrés pour 55 enfants. Le rapport de 2022 fournit pour la première fois des indications sur les placements de longue durée, les interventions de crise et les prises en charge durant la semaine ainsi que sur l'accueil à temps partiel⁴⁴. Dans ce dernier cas toutefois, il n'existe pas de saisie complète des données. Le nombre d'enfants séjournant dans des familles d'accueil d'autres cantons que celui de Berne n'est pas connu.

En 2022, 76 % des enfants (606) qui ont séjourné dans une famille d'accueil du canton de Berne avaient leur domicile dans ce canton (illustration 56) ; la part des enfants venant d'ailleurs a augmenté. Le placement en famille d'accueil a, de loin, le plus souvent pris la forme d'un placement de longue durée, qui a concerné 635 enfants (illustration 57). Les interventions de crise ont pour plus de la moitié des cas (58) servi à des enfants venant d'autres cantons. La région comptant le plus de placements en famille d'accueil est celle de Berne – Mittelland (illustration 58). Sur le total des enfants ayant séjourné à temps partiel ou à temps plein dans des familles d'accueil, 38 % ont bénéficié d'un encadrement socio-pédagogique de la part de prestataires dans le cadre du placement chez des parents nourriciers (PPP). Les interventions de crise et les prises en charge durant la semaine ont été mises en place pour 88 % et 32 % des enfants respectivement. En 2022, les parents nourriciers du canton de Berne se sont occupés de 38 RMNA ou RéfMNA⁴⁵.

Le placement a été mis en place d'un commun accord avec le soutien d'un service social ou de l'inspection scolaire dans 503 cas, soit à raison de 59 % (illustration 59). Les placements à temps partiel ont été décidés d'un commun accord dans 84 % des cas (36), ce qui en fait la catégorie la plus importante (illustration 60). S'agissant des motifs de placement, la répartition concernant les enfants bernoises et bernois spécifiquement et celle concernant les enfants en général sont similaires. Toutefois, le Ministère public des mineurs n'a pas ordonné de rapport de placement dans le cadre d'une intervention de crise pour des jeunes bernoises et bernois.

Illustration 56 : Pourcentages des enfants placés et placés dans des familles d'accueil⁴⁶ du canton de Berne par canton de provenance, évolution de 2016 à 2022

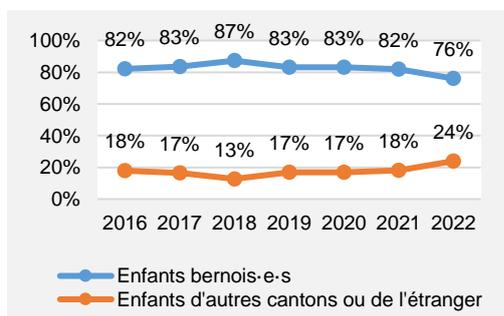


Illustration 57 : Nombre d'enfants bernoises et bernois ou d'ailleurs⁴⁷ bénéficiaires d'un placement dans le canton de Berne en 2022 par type de prestation

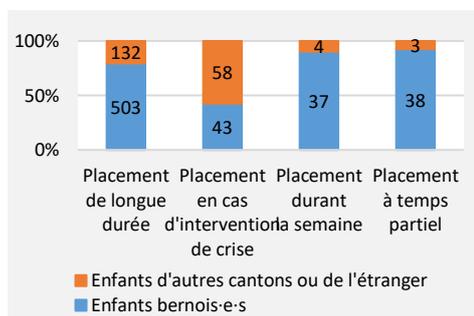
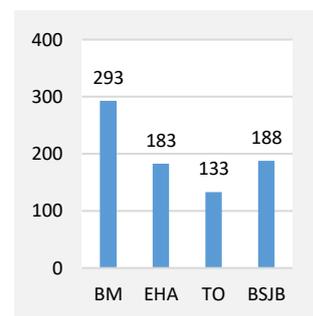


Illustration 58 : Nombre d'enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 par région de la famille d'accueil



⁴⁴ Une description des différentes formes de placement est disponible ici: Formes de placement (be.ch).

⁴⁵ 657 enfants en famille d'accueil n'étaient pas des RéfMNA. Pour 102 enfants, cette information n'est pas disponible.

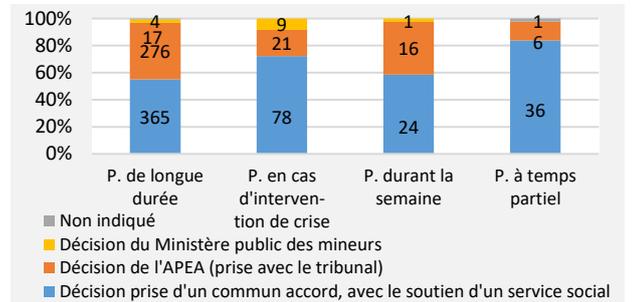
⁴⁶ Seules les données des placements de longue durée étaient compilées jusqu'en 2021. Dès 2022, les interventions de crise, les prises en charge durant la semaine et les placements à temps partiel sont aussi comptabilisés.

⁴⁷ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant.

Illustration 59 : Pourcentages des motifs des placements en famille d'accueil⁴⁸ du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022



Illustration 60 : Nombre de placements en famille d'accueil du canton de Berne en 2022 par motifs de placement et par type de prestation (la hauteur des barres correspond aux pourcentages)



Âge, sexe et lien de parenté

Les parents nourriciers ont le plus souvent accueilli des enfants dont l'âge allait de 12 à 17,9 ans (430 enfant, 54 %). Cette catégorie a gagné en importance par rapport aux années précédentes (illustration 61). Une augmentation du nombre d'enfants de moins de six ans a aussi été constatée par rapport aux six dernières années ; le taux concernant les placements en cas d'intervention de crise, de 17 % (17 enfants), était en particulier élevé (illustration 62). Il n'y a guère eu de changements dans la répartition des sexes au cours des dernières années (illustration 63). En 2022, la part des enfants de sexe masculin faisant l'objet d'un placement en famille d'accueil (56 %) a quelque peu diminué par rapport aux années précédentes. Ces derniers étaient les plus représentés, à hauteur de 60 % (61 enfants) dans la catégorie des interventions de crise (illustration 64). La statistique des sexes tient compte pour la première fois en 2022 d'une troisième option ; il était possible de choisir « autre » lors de la saisie des données. La répartition selon l'âge et le sexe est très proche que l'on considère uniquement les enfants venant du canton de Berne ou que l'on s'intéresse à l'ensemble des rapports de placement en famille d'accueil. Une catégorie fait exception : les enfants venant du canton de Berne dont l'âge est compris entre 0 et 5,9 ans représentent 28 % des placements dans le cadre d'intervention de crise, formant ainsi un groupe nettement plus grand que les autres, tandis que les jeunes bernoises et bernois dont l'âge va de 12 à 17 ans sont concernés à 54 %.

Sur les 854 rapports de placement, il n'existait pas de lien de parenté avec la famille d'accueil dans 61 % des cas (520). Cette catégorie est un peu plus forte que les années précédentes, ce qui pourrait peut-être s'expliquer du fait que d'autres formes de placement sont incluses dans la saisie en 2022.

L'absence de lien de parenté est attestée dans 81 % des interventions en cas de crise (88 placements) et dans 57 % des placements de longue durée (illustration 66).

Illustration 61 : Nombre d'enfants accueillis et accueillies par des familles du canton de Berne par groupe d'âge, évolution de 2016 à 2022⁴⁹

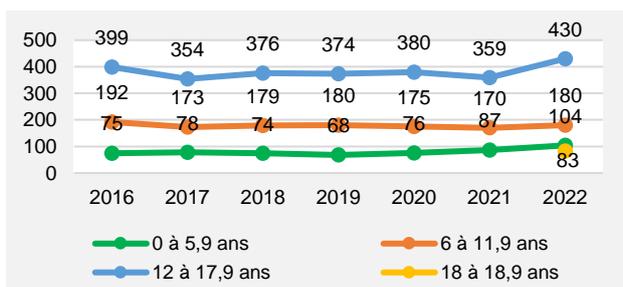
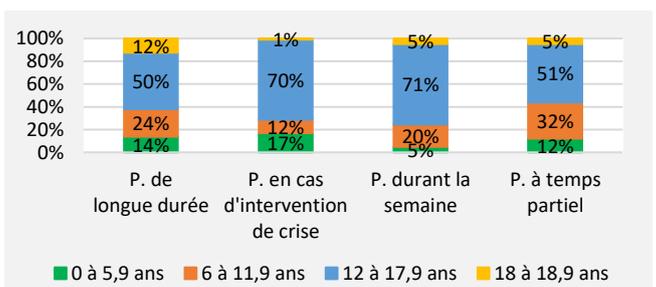


Illustration 62 : Pourcentages des enfants accueillis et accueillies par des familles du canton de Berne en 2022 par groupe d'âge et par type de prestation



⁴⁸ Le motif n'est pas précisé dans 0,5 % des placements.

⁴⁹ Seules les données des placements de longue durée étaient compilées jusqu'en 2021. Dès 2022, les interventions de crise, les prises en charge durant la semaine et les placements à temps partiel sont aussi comptabilisés.

Illustration 63 : Pourcentages des enfants accueillis et accueillis par des familles du canton de Berne par sexe⁵⁰, évolution de 2016 à 2022

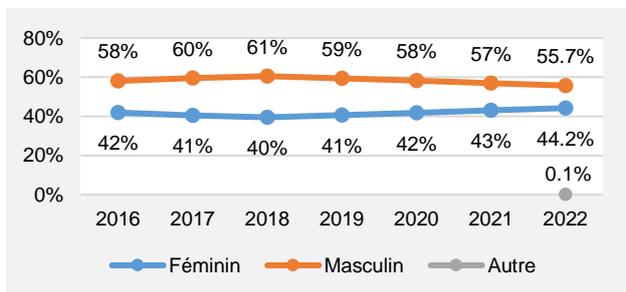


Illustration 64 : Pourcentages des enfants accueillis et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 par sexe et par type de prestation

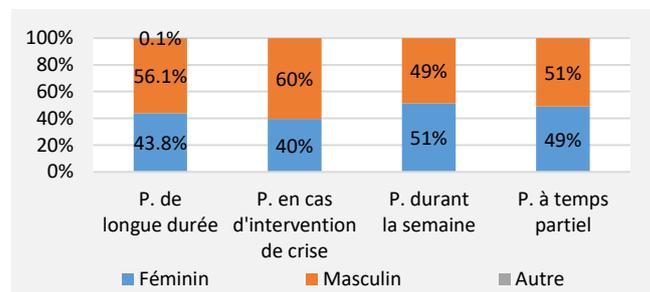


Illustration 65 : Pourcentages des rapports de placement⁵¹ dans le canton de Berne en fonction du lien avec la famille d'accueil, évolution de 2016 à 2022

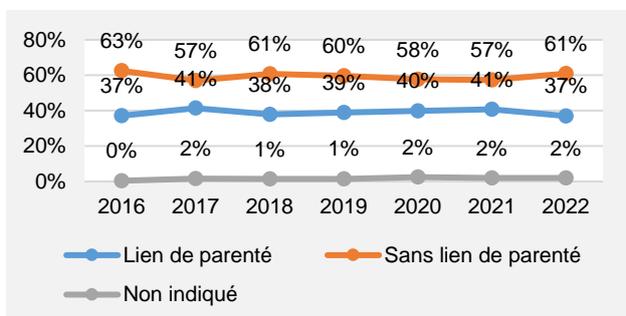
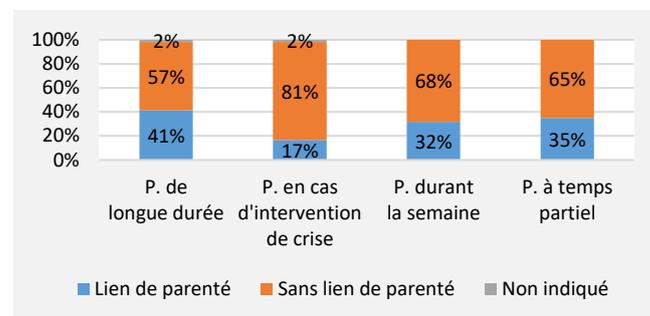


Illustration 66 : Pourcentages des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 en fonction du lien avec la famille d'accueil et par type de prestation



Débuts et fins des placements

En 2022, 215 nouveaux rapports de placement ont été enregistrés au total, et 149 placements ont pris fin. Pour les placements de longue durée, dans le cadre d'une intervention de crise et à temps partiel, il y a eu davantage de nouveaux rapports avec des parents nourriciers que de prestations prenant fin (illustration 67). En moyenne, un terme a été mis aux rapports de placement de longue durée après 1012 jours, tandis que les placements durant la semaine se maintenaient 788 jours, les placements à temps partiel duraient 579 jours et les placements dans le cadre d'intervention de crise étaient de 53 jours (illustration 68). À la fin de leur placement en 2022, les enfants étaient 45 à retourner dans leur famille d'origine et 44 à intégrer une institution résidentielle.

La fin des rapports de placement n'était pas prévue dans 52 % des cas (78) en 2022. Ce taux témoigne certes d'un léger recul par rapport aux quatre dernières années (illustration 67), mais les cas d'interruption imprévue sont nombreux dans les placements de longue durée, les placements durant la semaine et les placements à temps partiel. C'est seulement dans le cadre d'intervention de crise que les placements sont nettement plus nombreux à finir à la date prévue (illustration 71).

Les 78 placements ayant pris fin à une date imprévue ont été interrompus dans 24 cas par les titulaires de l'autorité parentale, les bénéficiaires de la prestation ou les services sociaux. Dans 8 autres cas, le placement a pris fin car, ordonnées par une autorité, les mesures de protection de l'enfant s'interrompent, de par la loi, lorsque leurs bénéficiaires atteignent leur majorité (illustration 72).

⁵⁰ L'option « Autre » n'est proposée que depuis 2022.

⁵¹ Plusieurs placements peuvent avoir été nécessaires pour une seule et même personne au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une famille d'accueil après un premier placement ou changement de famille d'accueil).

Illustration 67 : Nombre de débuts et de fins des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 par type de prestation

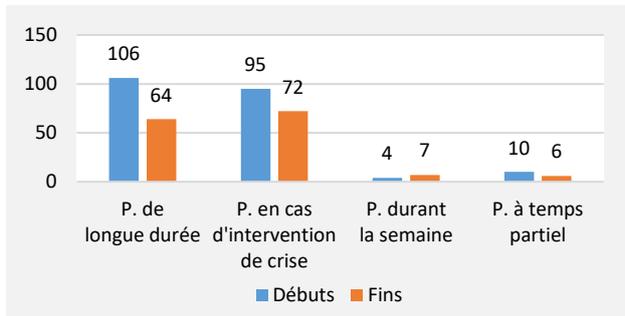


Illustration 68 : Durée moyenne en jours des placements qui ont pris fin en 2022 par type de prestation

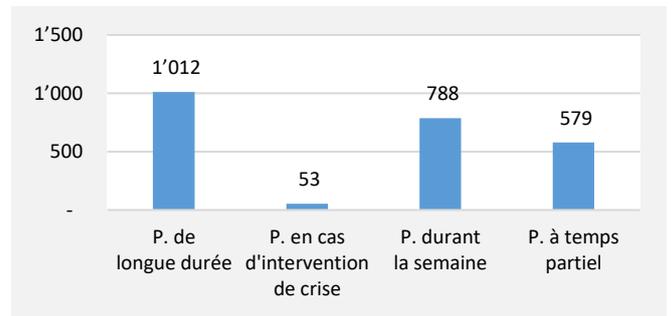


Illustration 69 : Solutions subséquentes (fin des rapports de placement en 2022)

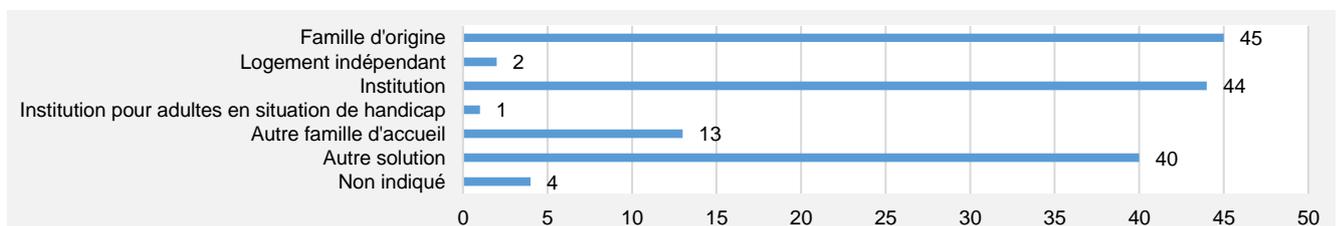


Illustration 70 : Répartition des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue, évolution de 2016 à 2022

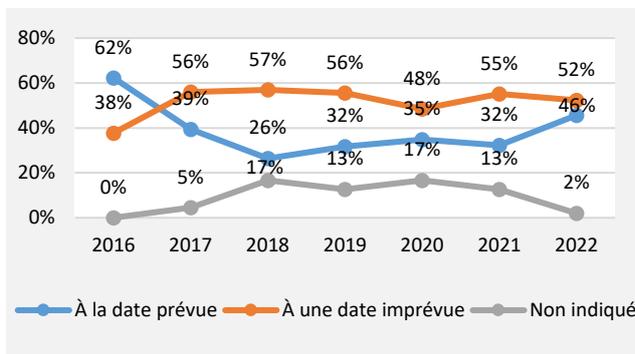


Illustration 71 : Pourcentages des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue en 2022 par type de prestation

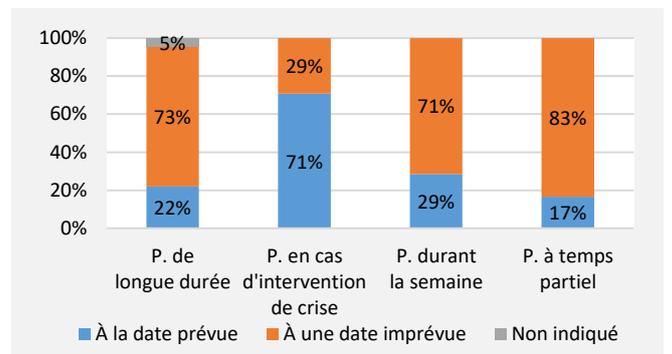
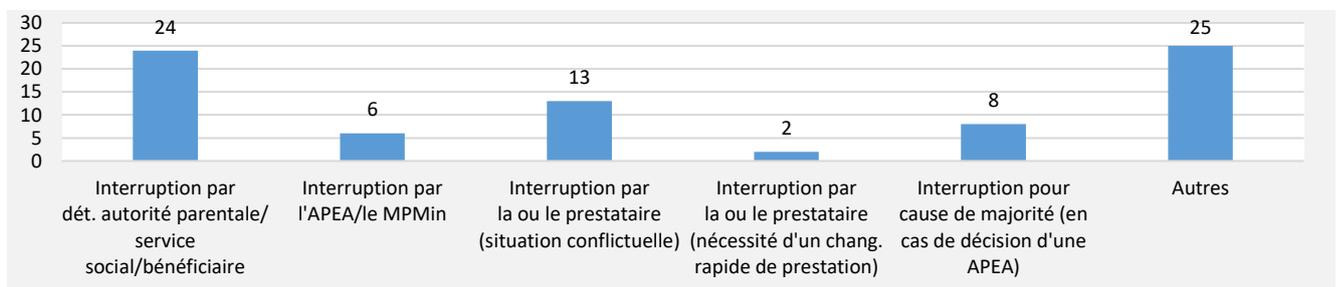


Illustration 72 : Motifs de la fin des rapports de placement dans le canton de Berne à une date imprévue en 2022



5. Annexe

5.1 Bases légales

Au niveau fédéral, les textes législatifs suivants traitent de la saisie des données :

- Ordonnance fédérale du 19 octobre 1977 sur le placement d'enfants (OPE ; RS 211.222.338) dans sa teneur du 20 juin 2017
- Dispositions relatives à l'octroi de subventions d'exploitation de la loi fédérale du 5 octobre 1984 sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures (LPPM ; RS 341) et de son ordonnance d'application (OPPM ; RS 341.1) dans la teneur du 1^{er} janvier 2016

Au niveau cantonal, les textes législatifs suivants traitent de la saisie et de la communication de données :

- Loi du 3 décembre 2020 sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP ; RSB 213.319) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2022
- Loi cantonale du 19 février 1986 sur la protection des données (art. 15 LCPD ; RSB 152.04) dans sa teneur du 1^{er} novembre 2020
- Loi du 1^{er} février 2012 sur la protection de l'enfant et de l'adulte (LPEA ; RSB 213.316) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2022
- Loi du 11 juin 2001 sur l'aide sociale (LASoc ; RSB 860.1) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2016
- Ordonnance du 30 juin 2021 sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (OPEP ; RSB 213.319.1) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2022
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de l'intérieur et de la justice (OO DIJ ; RSB 152.221.131) dans sa teneur du 1^{er} septembre 2022
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de la sécurité (OO DSE ; RSB 152.221.141) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2020

5.2 Table des illustrations

Illustration 1 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidante permanente, 0 à 17,9 ans), évolution de 2016 à 2022 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032	7
Illustration 2 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidante permanente, 0 à 17,9 ans) selon la région, évolution de 2016 à 2021 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032	7
Illustration 3 : Population résidante permanente dans le canton de Berne au 31 décembre (0 à 24,9 ans) selon le groupe d'âge, évolution de 2016 à 2022 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032 ¹¹	7
Illustration 4 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par type de prestation au 31 décembre	8
Illustration 5 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par région au 31 décembre 2022	8
Illustration 6 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation	9
Illustration 7 : Taux en pour-mille de la prise en charge ambulatoire des enfants bernoises et bernois par groupe d'âge au 31 décembre 2022	9
Illustration 8 : Nombre d' enfants bernoises et bernois	9
Illustration 9 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par groupe	9
Illustration 10 : Répartition des sexes des enfants	9
Illustration 11 : Nombre de prestations ambulatoires fournies pour des enfants bernoises et bernois en 2022 selon les motifs de la prestation et son type (la hauteur des barres correspond au pourcentage de chaque type de prestation)	9

Illustration 12 : Répartition des types d'autorité parentale concernant des enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation	9
Illustration 13 : Nombre de prestations ambulatoires fournies en	10
Illustration 14 : Nombre d'enfants bernoises et bernois et d'enfants venant d'autres cantons bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation	10
Illustration 15 : Répartition des cantons de domicile des enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation	10
Illustration 16 : Nombre d'enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires selon les langues des prestataires	10
Illustration 17 : Durée moyenne en mois des prestations	10
Illustration 18 : Répartition entre fins à la date prévue et fins à une date imprévue des prestations ambulatoires en 2022 par type de prestation	10
Illustration 19 : Motifs de la fin des prestations ambulatoires à une date imprévue en 2022	11
Illustration 20 : Nombre d'enfants placées et placés dans le canton de Berne, évolution de 2016 à 2022	11
Illustration 21 : Nombre de placements dans le canton de Berne, évolution de 2016 à 2022	11
Illustration 22 : Nombre de places dans les institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022	12
Illustration 23 : Nombre de places dans le domaine résidentiel pour 1000 mineures et mineurs par région	12
Illustration 24 : Nombre de sites des institutions résidentielles par possibilités de formation et par région au 31 décembre 2022	12
Illustration 25 : Nombre de sites dans l'ensemble du canton par type de prestation et par langue au 31 décembre 2022	13
Illustration 26 : Nombre de places dans des institutions résidentielles par type de prestation et par langue au 31 décembre 2022	13
Illustration 27 : Taux d'occupation des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation (les chiffres entre parenthèses correspondent aux taux prévus dans l'OPEP)	13
Illustration 28 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales, évolution de 2016 à 2022	14
Illustration 29 : Taux de placement en pour-mille des mineures bernoises et des mineurs bernois bénéficiant d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales au 31 décembre , évolution de 2018 à 2022	14
Illustration 30 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales en 2022 par groupe d'âge	14
Illustration 31 : Taux de placement en pour-mille des enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions au 31 décembre 2022 par groupe d'âge	14
Illustration 32 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 par région de provenance	15
Illustration 33 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 par groupe d'âge	15
Illustration 34 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 selon la langue de l'institution	15
Illustration 35 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement hors des frontières cantonales en 2022 par canton	15
Illustration 36 : Enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs, évolution de 2016 à 2022	16
Illustration 37 : Pourcentages d'enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs selon le canton de provenance, évolution de 2016 à 2022	16
Illustration 38 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs par type de prestation	16
Illustration 39 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs par langue	16
Illustration 40 : Nombre de placements dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation et par utilisation de l'offre de formation	16

Illustration 41 : Pourcentages des motifs de placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022	17
Illustration 42 : Nombre de placements résidentiels dans des institutions du canton de Berne en 2022 par motifs et type de prestations (la hauteur des barres correspond aux pourcentages)	17
Illustration 43 : Nombre d'enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne par groupe d'âge, évolution de 2016 à 2022	17
Illustration 44 : Pourcentages par groupe d'âge des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation	17
Illustration 45 : Âge moyen des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation	18
Illustration 46 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne par sexe, évolution de 2016 à 2022	18
Illustration 47 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 par type de prestation et par sexe	18
Illustration 48 : Nombre d'entrées et de sorties en cas de placements dans des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022	19
Illustration 49 : Nombre d'entrées et de sorties en cas de placements ⁴⁴ en 2022 dans des institutions résidentielles du canton de Berne par type de prestation	19
Illustration 50 : Solutions subséquentes (sorties d'institutions résidentielles en 2022)	19
Illustration 51 : Pourcentages des durées des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 (les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de placements)	19
Illustration 52 : Durée moyenne en jours des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 par type de prestation	19
Illustration 53 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022	19
Illustration 54 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue en 2022 des institutions résidentielles du canton de Berne par type de prestation	19
Illustration 55 : Motifs de la sortie des institutions résidentielles du canton de Berne à une date imprévue en 2022	19
Illustration 56 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des familles d'accueil du canton de Berne par canton de provenance, évolution de 2016 à 2022	20
Illustration 57 : Nombre d'enfants bernoises	20
Illustration 58 : Nombre d'enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 par région de la famille d'accueil	20
Illustration 59 : Pourcentages des motifs des placements en famille d'accueil du canton de Berne, évolution de 2016 à 2022	21
Illustration 60 : Nombre de placements en famille d'accueil du canton de Berne en 2022 par motifs de placement et par type de prestation (la hauteur des barres correspond aux pourcentages)	21
Illustration 61 : Nombre d'enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne par groupe d'âge, évolution de 2016 à 2022	21
Illustration 62 : Pourcentages des enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 par groupe d'âge et par type de prestation	21
Illustration 63 : Pourcentages des enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne par sexe, évolution de 2016 à 2022	22
Illustration 64 : Pourcentages des enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 par sexe et par type de prestation	22
Illustration 65 : Pourcentages des rapports de placement dans le canton de Berne en fonction du lien avec la famille d'accueil, évolution de 2016 à 2022	22
Illustration 66 : Pourcentages des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 en fonction du lien avec la famille d'accueil et par type de prestation	22
Illustration 67 : Nombre de débuts et de fins des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 par type de prestation	23
Illustration 68 : Durée moyenne en jours des placements qui ont pris fin en 2022 par type de prestation	23

Illustration 69 : Solutions subséquentes (fin des rapports de placement en 2022)	23
Illustration 70 : Répartition des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue, évolution de 2016 à 2022	23
Illustration 71 : Pourcentages des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue en 2022 par type de prestation	23
Illustration 72 : Motifs de la fin des rapports de placement dans le canton de Berne à une date imprévue en 2022	23